

FONDATION  
YVES ROCHER



# Programme **Plantons**

Saison 2018-2019



**Rapport annuel de l'Afac-Agroforesteries**

En partenariat avec la Fondation Yves Rocher - Institut de France

*1er juillet 2019*



# Sommaire

## **I - LE PROGRAMME . . . . . 3**

<i>Introduction</i> . . . . .	4
<i>Résumé en chiffres</i> . . . . .	5

## **II - LES OPÉRATEURS ET LES PLANTEURS . . . . . 7**

<i>Un réseau d'opérateurs oeuvrant pour la haie et l'arbre champêtre</i> . . . . .	8
<i>Des opérateurs fidèles à 94%</i> . . . . .	14
<i>Une collaboration étroite entre opérateurs et planteurs</i> . . . . .	16
<i>Une multifonctionnalité de la haie reconnue par les planteurs</i> . . . . .	18
<i>Des opérateurs qui savent s'adapter à une diversité de planteurs</i> . . . . .	20
<i>Un objectif ambitieux, et largement atteint</i> . . . . .	22
<i>3 millions d'arbres plantés - en route vers les 5 millions !</i> . . . . .	26

## **III - PORTRAITS DE PLANTEURS . . . . . 29**

<i>Bruno Bonnin</i> . . . . .	30
<i>Didier Jacquin</i> . . . . .	31
<i>Jordan Guillet</i> . . . . .	32
<i>Jacky Rinaud</i> . . . . .	33

## **IV - LES PLANTATIONS . . . . . 35**

<i>Des plantations locales pour un impact national</i> . . . . .	36
<i>Des dynamiques régionales à équilibrer</i> . . . . .	38
<i>Des aires de plantation à l'image des coopérations inter-structures</i> . . . . .	40
<i>Les haies toujours prépondérantes dans les chantiers de plantation</i> . . . . .	42
<i>Des plantations aux multiples fonctionnalités</i> . . . . .	43

## **V - LES ESSENCES . . . . . 45**

<i>Une grande diversité d'espèces pour une diversité paysagère</i> . . . . .	46
<i>Une diversité des essences souvent corrélée à la capacité de plantation</i> . . . . .	48
<i>Le top des essences par région</i> . . . . .	50

## **VI - VÉGÉTAL LOCAL . . . . . 53**

<i>La filière arbres et arbustes de la marque Végétal local</i> . . . . .	54
<i>Du pépiniériste à l'opérateur</i> . . . . .	56
<i>Un programme qui contribue à la consolidation de la filière</i> . . . . .	58
<i>Des opérateurs de plus en plus engagés pour la filière Végétal local</i> . . . . .	60
<i>L'essor national d'une trame arborée plus résiliente</i> . . . . .	62





# LE PROGRAMME

# Introduction

## ***Plantons France : En route vers les 5 millions d'arbres***

Grâce au programme *Plantons* et à ses opérateurs, 3 millions d'arbres ont été plantés en France en huit ans. Désormais **chaque année**, ce sont plus de **2 000 sites** de plantations qui sont concernés et **600 000 arbres** et arbustes champêtres plantés. Nous avançons maintenant vers un objectif de 5 millions d'arbres plantés à **l'horizon 2021**, soit **5 000 km de linéaire de haies**<sup>1</sup>.

Le programme rassemble une **grande diversité d'acteurs** et d'organismes : des agriculteurs, des communes, des associations, des citoyens, des écoles. Au total ce sont **des milliers de planteurs** mobilisés chaque saison. Avec l'accompagnement de près de **80 opérateurs** agroforestiers, ancrés sur les territoires et dans l'action, ils agissent ensemble pour restaurer, déployer et valoriser des écosystèmes bocagers et agroforestiers et ainsi faire de **l'arbre champêtre un catalyseur des transitions écologiques**.

Le programme poursuit également son engagement pour favoriser l'émergence de la filière de production de plants à partir de **graines d'origine génétique locale**, dans un objectif de conservation de la biodiversité et de **résilience** face aux dérèglements climatiques. **D'ici 2021**, l'objectif est d'atteindre l'incorporation de **50% de plants marqués Végétal local**, ce qui représentera un total d'un million d'arbres sur trois saisons.

Aujourd'hui, les enjeux climatiques et environnementaux propulsent **l'arbre champêtre au cœur des débats**. Ce dernier est amené à jouer un **rôle fondamental** pour contribuer à « atteindre 5% d'infrastructures agroécologiques sur la Surface Agricole Utile française, seuil minimal pour maintenir la biodiversité et assurer les services écologiques, de stocker 53 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires pour compenser 9,6% des émissions de CO<sub>2</sub> de l'agriculture en 2050 »<sup>2</sup>.

Pour franchir ce cap, le **programme *Plantons*** apparaît comme un dispositif clé. Il est amené à **changer d'échelle, démultiplier son action** dans les territoires et participer à **orienter un débat national** avec le savoir-faire et l'expérience acquis depuis maintenant presque dix ans.

1. Entre 2010 et 2018, 3 millions d'arbres ont été plantés par les opérateurs du programme *Plantons*, représentant l'équivalent de 3 000 km de haies. D'ici 2021, 2 millions d'arbres supplémentaires s'y ajouteront, représentant l'équivalent de 2 000 km de haies, soit un total cumulé de 5 000 km de haies.

2. Références chiffrées par le scénario Aferres2050 développé par Solagro et parues dans article signé PAP, n°20 de Philippe Pointereau, en avril 2018.

# Résumé en chiffres

de la saison 2018-2019

+11 essences



**188**

essences d'arbres et  
arbustes utilisées

p.45

+12 opérateurs



**79**

opérateurs  
engagés

p.7

+175 117 arbres plantés



**692 067**

arbres plantés

p.35

+473 sites de plantation



**2 162**

planteurs et sites  
de plantation

p.29

+115 643 plants *Végétal local*



**250 685**

arbres *Végétal local*  
plantés

p.53

(+) Progression par rapport à la saison précédente.

FONDATION  
YVES ROCHER







LES OPÉRATEURS  
ET LES PLANTEURS



# Un réseau d'opérateurs œuvrant pour la haie et l'arbre champêtre

La saison 2018-2019 du programme *Plantons* a rassemblé **79 opérateurs** répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain (voir page 10) mais aussi, pour la première fois, en Outre-Mer, sur l'Île de la Réunion. Ce maillage d'opérateurs constitue **l'unique réseau national** capable d'offrir une réponse adaptée aux acteurs souhaitant planter et organiser la **mise en œuvre de chantiers de plantation** une telle échelle.

Quatre grands types d'opérateurs se sont mobilisés cette saison, parmi lesquels les **organismes dédiés à l'arbre champêtre continuent d'être majoritaires**, représentant à eux seuls plus d'un tiers (36%) des opérateurs et plus de la moitié (51%) du volume d'arbres plantés. La participation des organismes professionnels agricoles reste stable tant en terme de nombre d'opérateurs que d'arbres plantés, et on note une **augmentation du volume de plantation des structures environnementales**, qui

plantent désormais près d'un quart des arbres du programme (24%).

Une grande majorité (75%) des opérateurs déjà participants la saison dernière a augmenté son volume de plantation, **de +42% en moyenne** (voir pages 12-13). Seuls 25% des opérateurs renouvelés affichent un nombre total d'arbres inférieur à celui de l'année dernière, et **20% de l'ensemble des opérateurs participent au programme pour la première fois**.

La **diversité des opérateurs** impliqués dans le programme *Plantons* est **à l'image du réseau Afac-Agroforesteries**, qui en 2019, fédère 226 adhérents, dont **182 organismes** différents, unis par un engagement commun : celui de la préservation, de la plantation et de la gestion des arbres champêtres, des haies, du bocage et des systèmes agroforestiers sous toutes leurs formes avec une **approche systémique** de l'arbre des territoires ruraux.





**36%**  
Organisme dédié à  
l'arbre champêtre



**19%**  
Organisme professionnel  
agricole



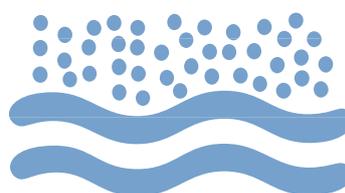
**11%**  
Collectivité  
territoriale

**1%**  
Organisme de l'enseignement

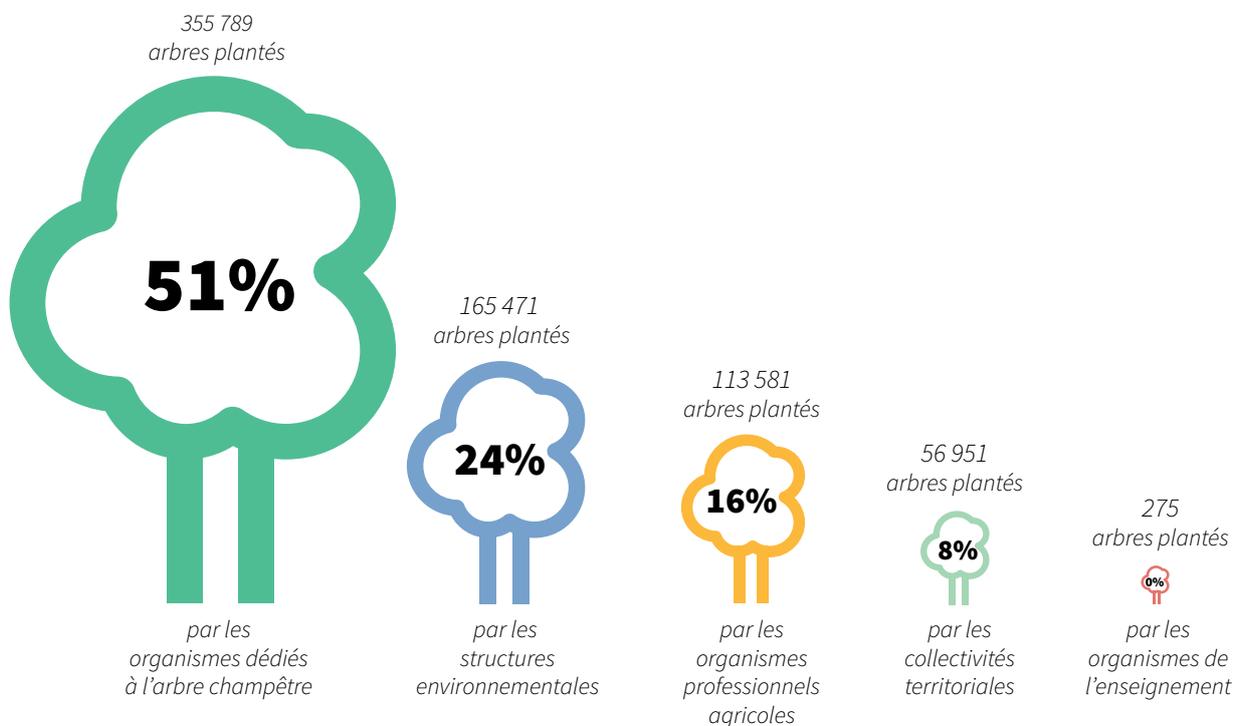


**33%**

Structure environnementale



Répartition des opérateurs du programme Plantons  
par type de structure - saison 2018-2019



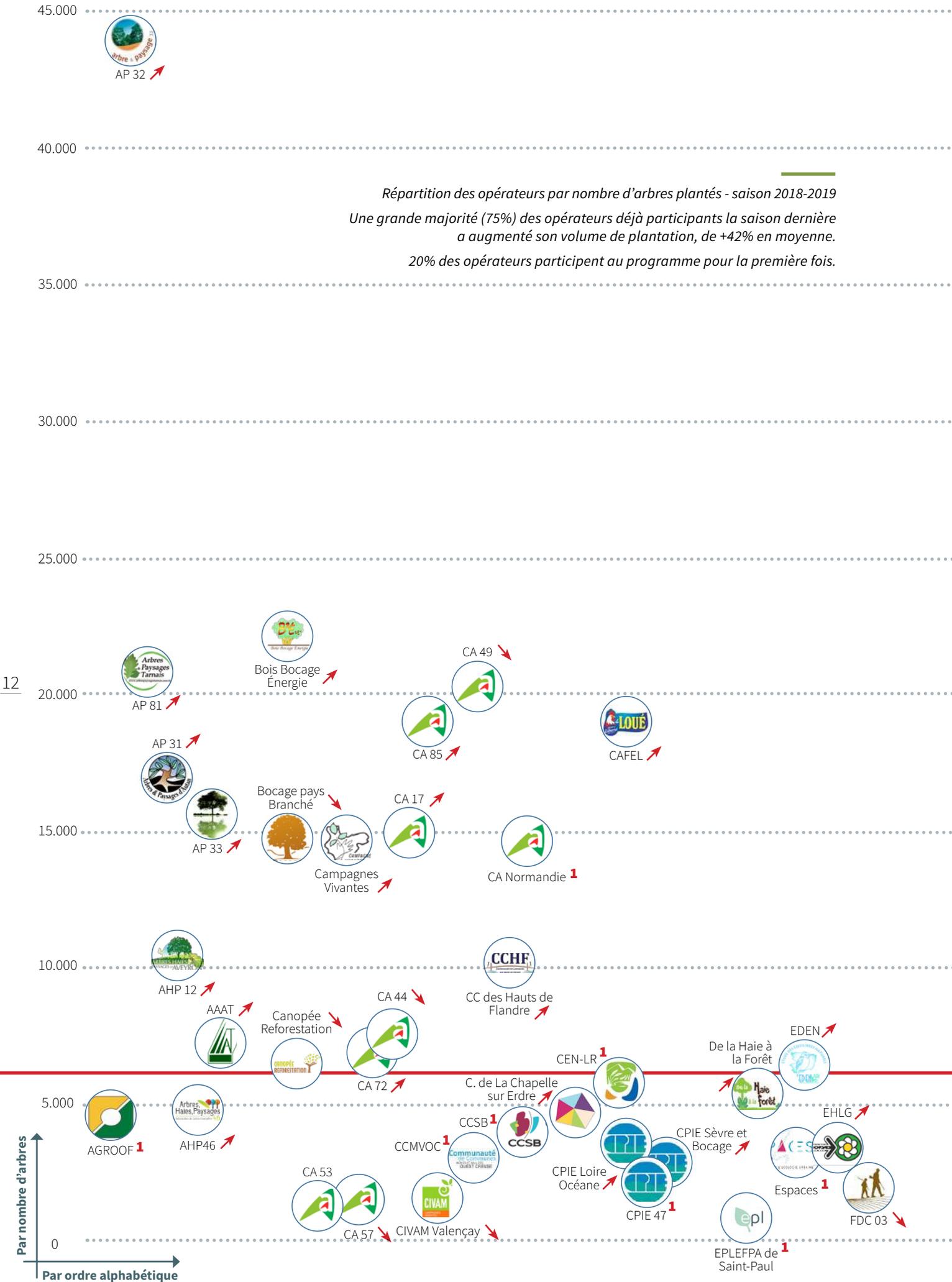
Répartition des opérateurs par nombre d'arbres plantés  
dans le programme Plantons - saison 2018-2019



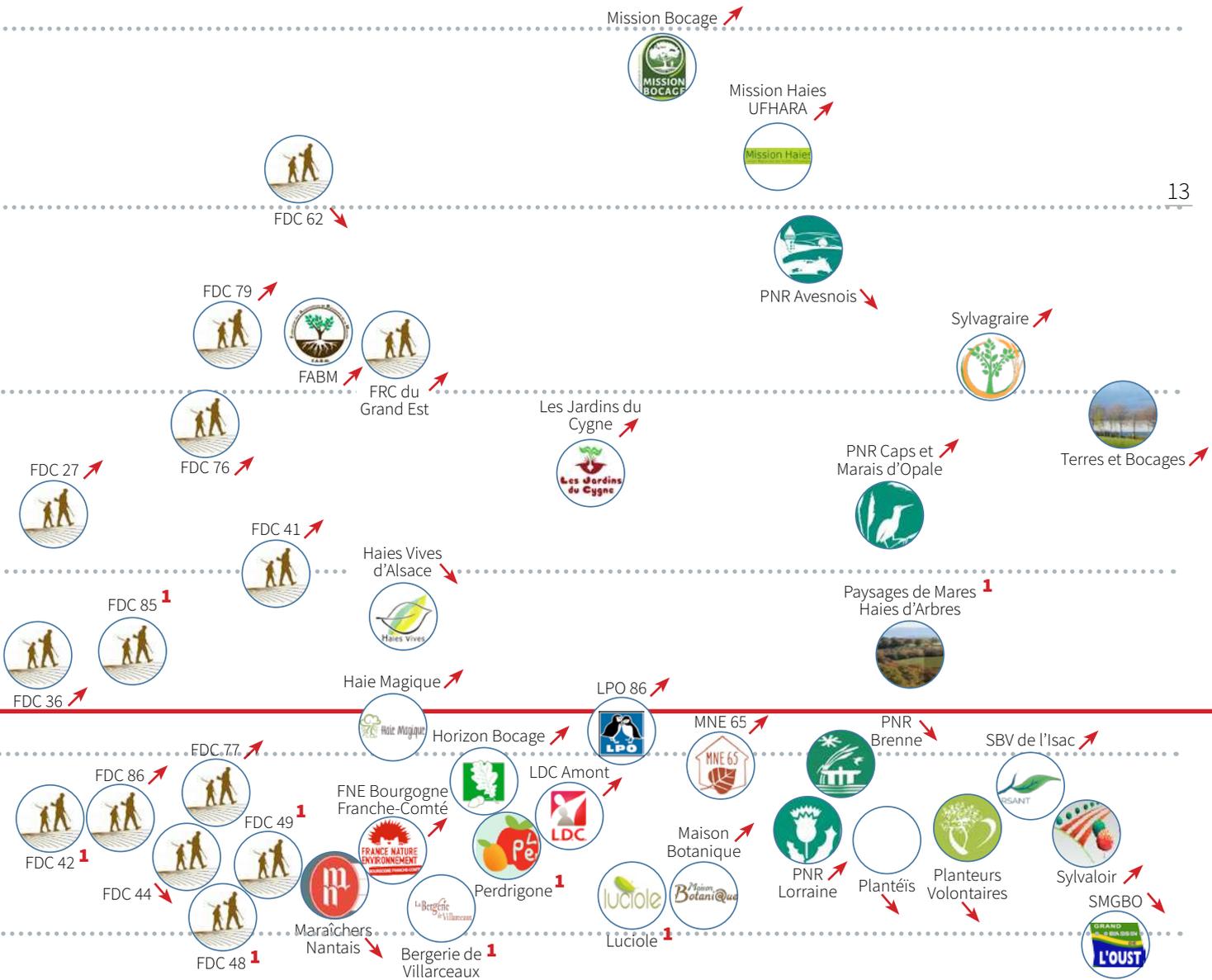
Carte de localisation des 79 structures opératrices du programme Planteurs - saison 2018-2019

## Liste des 79 opérateurs de la saison 2018-2019

1. AGROOF
2. Arbre & Paysage 32 (AP32)
3. Arbres & Paysages Tarnais (AP81)
4. Arbres et Paysages d'Autun (AP31)
5. Arbres et Paysages en Gironde (AP33)
6. Arbres Haies Paysages d'Aveyron (AHP12)
7. Arbres, Haies, Paysages 46 (AHP46)
8. Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT)
9. Bocage Pays Branché
10. Bois Bocage Energie (B2E)
11. Campagnes Vivantes
12. Canopée Reforestation
13. Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime (CA17)
14. Chambre d'Agriculture de la Mayenne (CA53)
15. Chambre d'Agriculture de la Moselle (CA57)
16. Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire - Territoire de la Sarthe (CA72)
17. Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire - Territoire de la Vendée (CA85)
18. Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire - Territoire de Loire-Atlantique (CA44)
19. Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire - Territoire du Maine-et-Loire (CA49)
20. Chambre régionale d'Agriculture de Normandie
21. CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle
22. Communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF)
23. Communauté de communes des Monts et Vallées Ouest Creuse (CCMVO)
24. Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB)
25. Commune de La Chapelle-sur-Erdre
26. Conservatoire d'espaces naturels du Langue-doc-Roussillon (CEN L-R)
27. Coopérative Agricole des Fermiers de Loué (CAFEL)
28. CPIE Loire Océane
29. CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot (CPIE47)
30. CPIE Sèvre et Bocage
31. De la Haie à la Forêt
32. EDEN
33. EPLEFPA de Saint-Paul
34. Espaces
35. Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG)
36. Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier (FDC03)
37. Fédération Départementale des Chasseurs de l'Eure (FDC27)
38. Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre (FDC36)
39. Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDC42)
40. Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée (FDC85)
41. Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne (FDC86)
42. Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique (FDC44)
43. Fédération Départementale des Chasseurs de Lozère (FDC48)
44. Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire (FDC49)
45. Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77)
46. Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime (FDC76)
47. Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC79)
48. Fédération Départementale des Chasseurs du Loir-et-Cher (FDC41)
49. Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais (FDC62)
50. Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM)
51. Fédération des Maraîchers Nantais (FMN)
52. Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est
53. France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté (FNE BFC)
54. Haie Magique
55. Haies vives d'Alsace
56. Horizon Bocage
57. La Bergerie de Villarceaux
58. La Perdrigone
59. LDC Amont
60. Les Jardins du Cygne
61. Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne (LPO86)
62. LUCIOLE
63. Maison Botanique
64. Maison de la Nature et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées (MNE65) - Arbres & Paysages 65 (AP65)
65. Mission Bocage
66. Mission Haies Auvergne - Union des Forêts et des Haies d'Auvergne Rhône-Alpes (UFHARA)
67. Parc naturel régional de l'Avesnois (PNR de l'Avesnois)
68. Parc naturel régional de la Brenne (PNR de la Brenne)
69. Parc naturel régional de Lorraine (PNR de Lorraine)
70. Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNR des Caps et Marais d'Opale)
71. Paysages de Mares Haies d'Arbres
72. Plantéïs
73. Planteurs Volontaires
74. Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine
75. Sylvagraire
76. Sylvaloir
77. Syndicat du Bassin Versant de l'Isac (SBVI)
78. Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) / Service agronomique du Pôle Cosmétique Végétale® d'Yves Rocher
79. Terres & Bocages



 Médiane : 5 713 arbres  
 En croissance par rapport à 2017-2018  
 En baisse par rapport à 2017-2018  
 Première participation au programme



## Des opérateurs **fidèles à 94%**

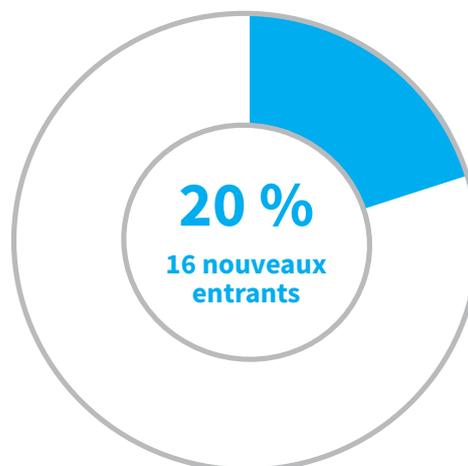
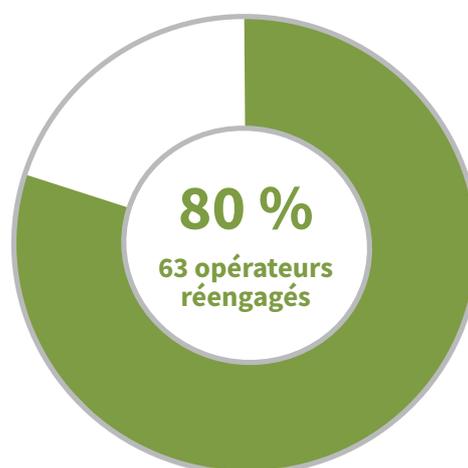
**E**n 2018-2019, le programme *Plantons* affiche un **taux de fidélité de 94%** des opérateurs s'étant impliqués la saison précédente. Ces résultats montrent que le programme bénéficie d'une bonne notoriété et représente un **pilier pour l'activité annuelle de nombreux opérateurs** qui s'appuient sur le programme pour consolider et développer leur action de plantation. Cela assure la reconduction de leur engagement d'une année sur l'autre. Ce **socle d'opérateurs** historiquement attachés au programme *Plantons* lui donne une **solidité** et une **fiabilité** certaine l'inscrivant ainsi dans la **durée**.

14

Le programme accueille aussi cette saison une **quinzaine de nouveaux opérateurs** (voir ci-contre). Parmi ces **nouveaux entrants**, trois opérateurs réintègrent le programme après un temps d'absence : **AGROOF**, le **Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon**, et le **CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot**. Si plusieurs nouvelles fédérations de chasse rejoignent leur consocœurs en structurant leur activité de plantation autour du programme *Plantons*, on conserve parmi les nouveaux entrants la diversité des types de structures qui garantit l'équilibre du programme. Enfin, les opérateurs entrants démontrent pour la plupart une **volonté d'engager une démarche Végétal local** (ou de continuer à s'y impliquer).

Les quatre opérateurs sortants du programme évoquent différentes raisons à leur retrait, entre difficultés liées aux ressources humaines, actions de plantation calibrées en dessous du seuil d'entrée du programme, ou encore parce que la plantation ne représentait qu'une action ponctuelle.

Répartition des opérateurs par ancienneté  
- Saison 2018-2019



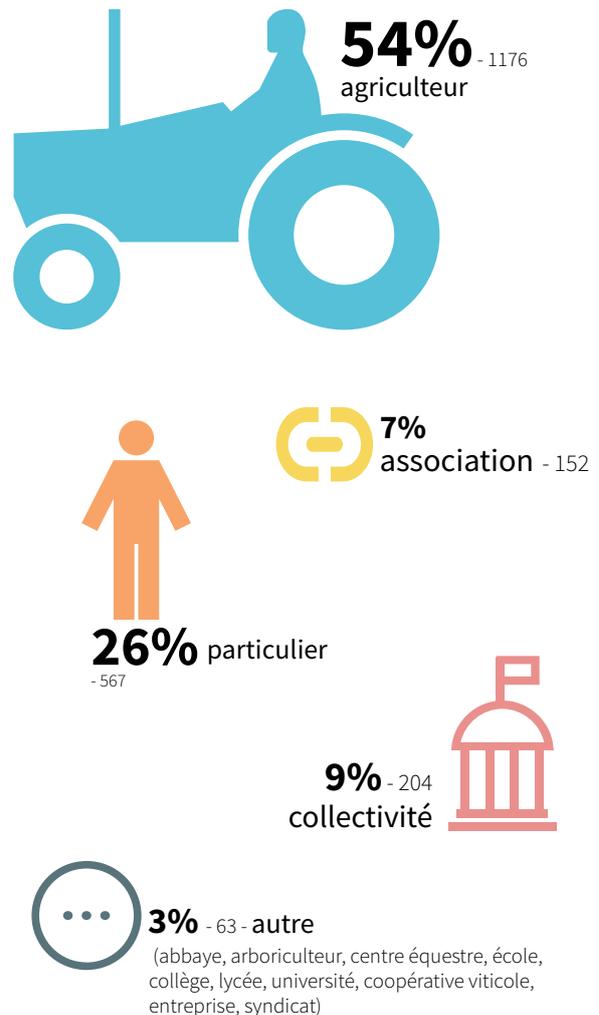
AGROOF	CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot	Grand Est
Arbre & Paysage 32	CPIE Périgord-Limousin	France Nature Environnement
Arbres & Paysages Tarnais	CPIE Sèvre et Bocage	Bourgogne Franche-Comté
Arbres et Paysages d'Autan	De la Haie à la Forêt	Haie Magique
Arbres et Paysages en Gironde	EDEN	Haies vives d'Alsace
Arbres Haies Paysages d'Aveyron	EPLEFPA de Saint-Paul	Horizon Bocage
Arbres, Haies, Paysages 46	Espaces	La Bergerie de Villarceaux
Atelier Agriculture Avesnois Thiérache	Euskal Herriko Laborantza Ganbara	La Perdrigone
Bocage Pays Branché	Fédération Départementale des	LDC Amont
Bois Bocage Energie	Chasseurs de l'Allier	Les Jardins du Cygne
Campagnes Vivantes	Fédération Départementale des	Ligue pour la Protection des Oiseaux de
Canopée Reforestation	Chasseurs de l'Eure	la Vienne
Chambre d'Agriculture de	Fédération Départementale des	LUCIOLE
Charente-Maritime	Chasseurs de l'Indre	Maison Botanique
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	Fédération Départementale des	Maison de la Nature et de l'Environne-
Chambre d'Agriculture de la Moselle	Chasseurs de la Loire	ment des Hautes-Pyrénées - Arbres
Chambre d'Agriculture des Pays de la	Fédération Départementale des	& Paysages 65
Loire - Territoire de la Sarthe	Chasseurs de la Vendée	Maison du Bois
Chambre d'Agriculture des Pays de la	Fédération Départementale des	Mission Bocage
Loire - Territoire de la Vendée	Chasseurs de la Vienne	Mission Haies Auvergne - Union des
Chambre d'Agriculture des Pays de la	Fédération Départementale des	Forêts et des Haies d'Auvergne
Loire - Territoire de	Chasseurs de Loire-Atlantique	Rhône-Alpes
Loire-Atlantique	Fédération Départementale des	Parc naturel régional de l'Avesnois
Chambre d'Agriculture des Pays de la	Chasseurs de Lozère	Parc naturel régional de la Brenne
Loire - Territoire du Maine-et-Loire	Fédération Départementale des	Parc naturel régional de Lorraine
Chambre régionale d'Agriculture de	Chasseurs de Maine-et-Loire	Parc naturel régional des Caps et Marais
Normandie	Fédération Départementale des	d'Opale
CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle	Chasseurs de Seine-et-Marne	Paysages de Mares Haies d'Arbres
Communauté de communes des Hauts	Fédération Départementale des	Plantéïs
de Flandre	Chasseurs de Seine-Maritime	Planteurs Volontaires
Communauté de communes des Monts	Fédération Départementale des	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine
et Vallées Ouest Creuse	Chasseurs des Deux-Sèvres	Sylvagraise
Communauté de communes Saône	Fédération Départementale des	Sylvaloir
Beaujolais	Chasseurs du Loir-et-Cher	Syndicat du Bassin Versant de l'Isac
Commune de La Chapelle-sur-Erdre	Fédération Départementale des	Syndicat Mixte du Grand Bassin de
Commune de Pacé	Chasseurs du Nord	l'Oust / Service agronomique du
Conservatoire d'espaces naturels du	Fédération Départementale des	Pôle Cosmétique Végétale® d'Yves
Languedoc-Roussillon	Chasseurs du Pas-de-Calais	Rocher
Coopérative Agricole des Fermiers de	Fédération des Associations de Boise-	Terres & Bocages
Loué	ment de la Manche	
CPIE Loire Océane	Fédération des Maraîchers Nantais	
	Fédération Régionale des Chasseurs du	

# Une **collaboration étroite** entre opérateurs et planteurs

**L**es opérateurs du réseau Afac-Agroforesteries engagés dans le programme *Plantons* ne plantent pas seuls : les projets de plantation sont initiés et réalisés avec des « planteurs ». Agriculteurs, particuliers, associations, collectivités ou encore écoles et entreprises, **ces planteurs ont contacté les professionnels de la haie et des arbres champêtres** pour être conseillés et accompagnés dans leurs projets de plantation.

**dans la conception de leur système de production** (protection des parcelles, abris d'auxiliaires de culture ou encore source de revenus grâce à la valorisation du bois), mais aussi la préoccupation de la profession agricole pour la préservation du bocage.

Répartition des types de planteurs mobilisés par les 79 opérateurs du programme



**Chaque arbre planté** s'inscrit dans un **projet de plantation unique** car adapté aux attentes du planteur, aux enjeux de production, aux services écologiques attendus, au paysage, aux conditions pédoclimatiques à la conduite des arbres. C'est le **savoir-faire des conseillers agroforestiers** que d'élaborer ce projet, en partant de l'analyse de terrain, en passant par la conception d'une séquence de plantation, jusqu'à l'organisation du chantier de plantation. Ainsi, **2 162 planteurs ont été accompagnés**, pour la saison 2018-2019, par les 79 opérateurs du programme dans la plantation de haies, de vergers ou d'arbres en intraparcellaire sur leurs parcelles privées ou communales ; soit **28% de projets de plantation en plus** par rapport à la saison précédente.

La répartition des projets entre les différents types de planteurs reste globalement stable : **les agriculteurs sont majoritaires (54%)** et plantent les deux tiers des arbres du programme, démontrant une fois encore **l'attrait que représente l'arbre**

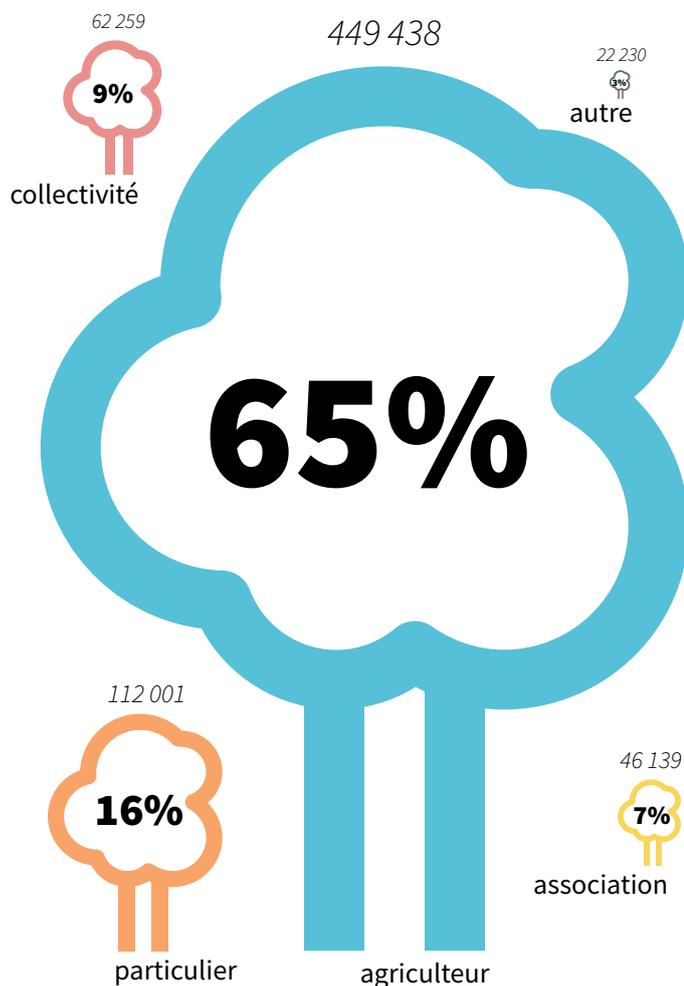
Le rôle de l'arbre sur le paysage et l'environnement dans lequel nous évoluons est également au cœur des ambitions des autres membres de la **communauté des planteurs**, comme en attestent les objectifs principaux des plantations réalisées avec des particuliers, associations et collectivités (pages 18-19), où **l'amélioration paysagère et la préservation de la biodiversité** tiennent une place prépondérante.

Peu d'opérateurs (21 sur 79) accompagnent uniquement une seule catégorie de planteurs. Au contraire, **la diversité des planteurs avec lesquels travaille chaque opérateur** (voir

page 20-21) atteste des compétences plurielles et transversales de ces derniers. Leur **approche multifonctionnelle de l'arbre champêtre** intègre les politiques :

- **agroécologiques** (améliorer la productivité des parcelles, renforcer l'autonomie et l'économie des exploitations agricoles, fertiliser le sol, diminuer les traitements en favorisant les auxiliaires, ...),
- de **développement économique** (par la création de nouvelles filières telles le bois énergie),
- **environnementales** (limiter l'érosion des sols, préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, ...),
- **territoriales et culturelles** (améliorer l'attractivité et l'identité des territoires, ...).

Répartition des planteurs par nombre d'arbres plantés dans le programme Plantons - saison 2018-2019



Ainsi, par son **savoir-faire technique et sa capacité d'adaptation aux enjeux variés portés par les différents projets et publics**, l'Afac-Agroforesteries est un réseau-pilote dans les campagnes de plantation.



# Une multifonctionnalité de la haie reconnue par les planteurs



**54%**  
agriculteurs



13%

confort animal

protection des parcelles (brise-vent, clôture, ...)



11%

préservation de la biodiversité



8%

amélioration paysagère



6%

auxiliaires des cultures



4%

intérêt cynégétique



4%

lutte contre l'érosion



3%

rétablissement de la TVB



2%

valorisation du bois (bois énergie, bois d'œuvre)



1%

protection des cours d'eau



1%

clôture



1%

Autre

1%

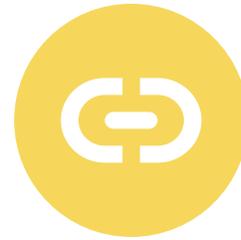
Chacun trouve son compte en plantant des arbres : interrogés sur l'objectif de leur projet de plantation, les planteurs évoquent systématiquement plusieurs services qu'ils souhaitent voir rendus par la haie nouvellement créée. Nous avons représenté ci-contre les fonctionnalités les plus recherchées par les planteurs.



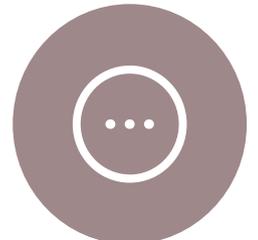
**26%**  
particulier



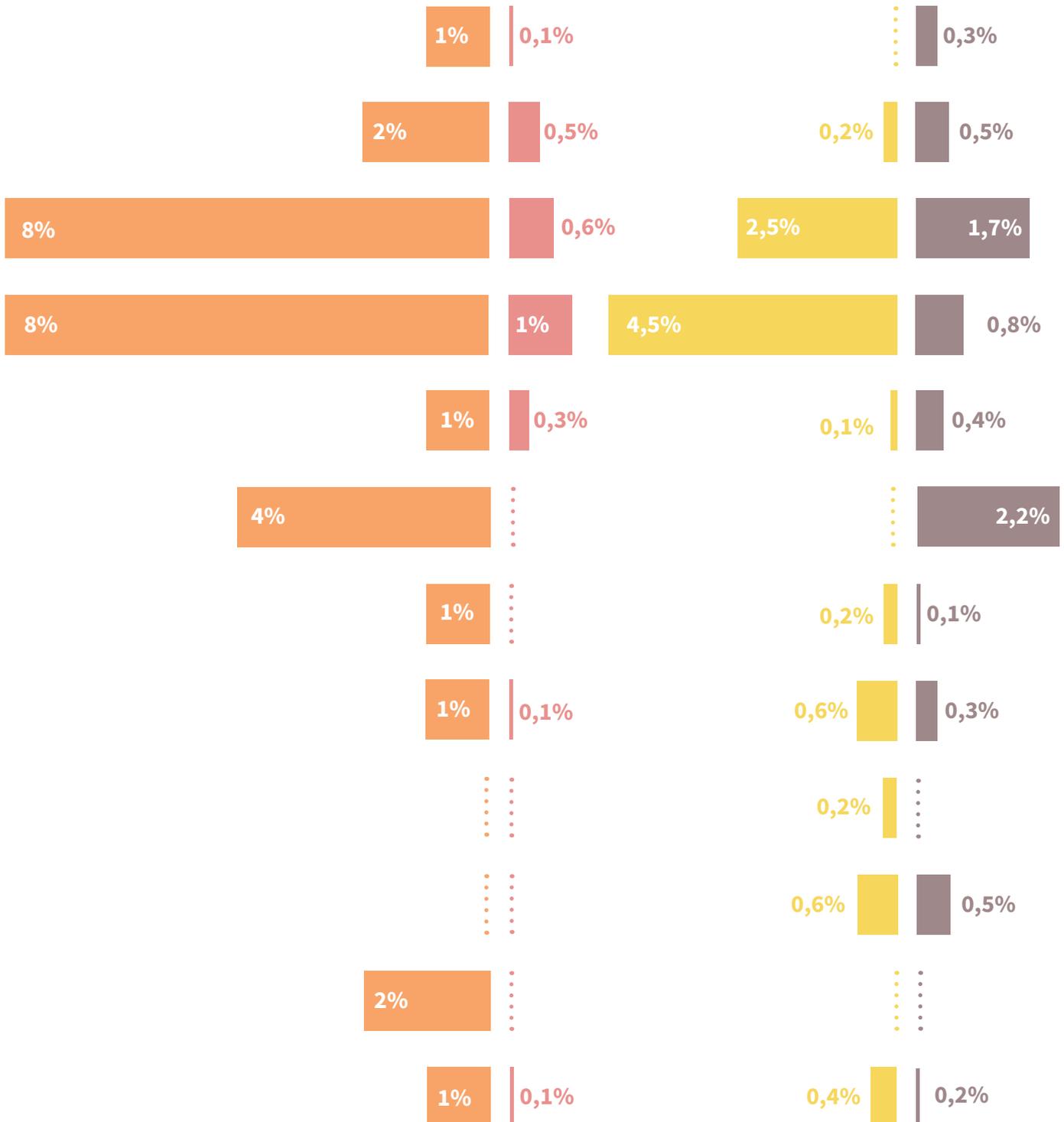
**9%**  
collectivité



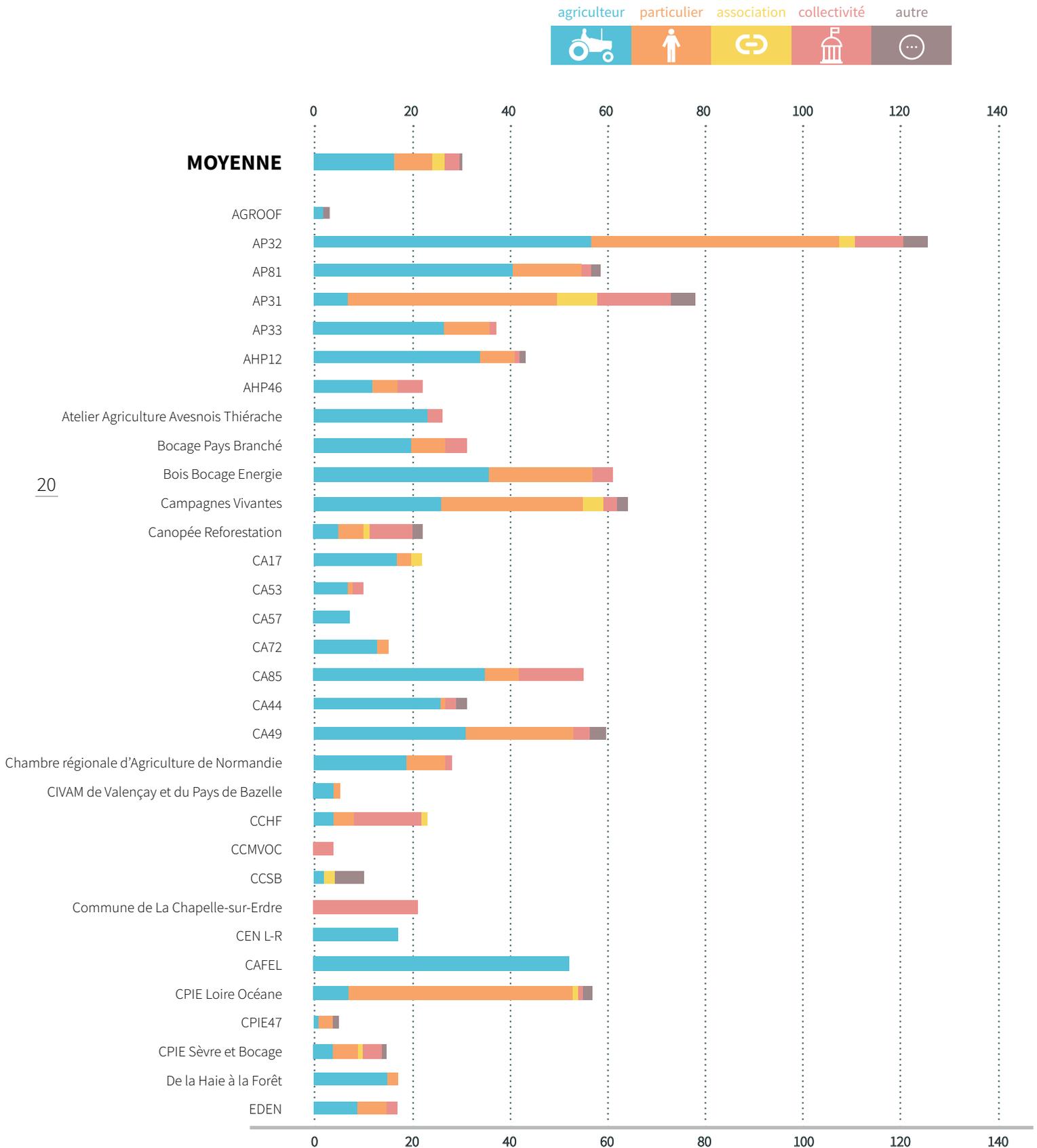
**7%**  
association

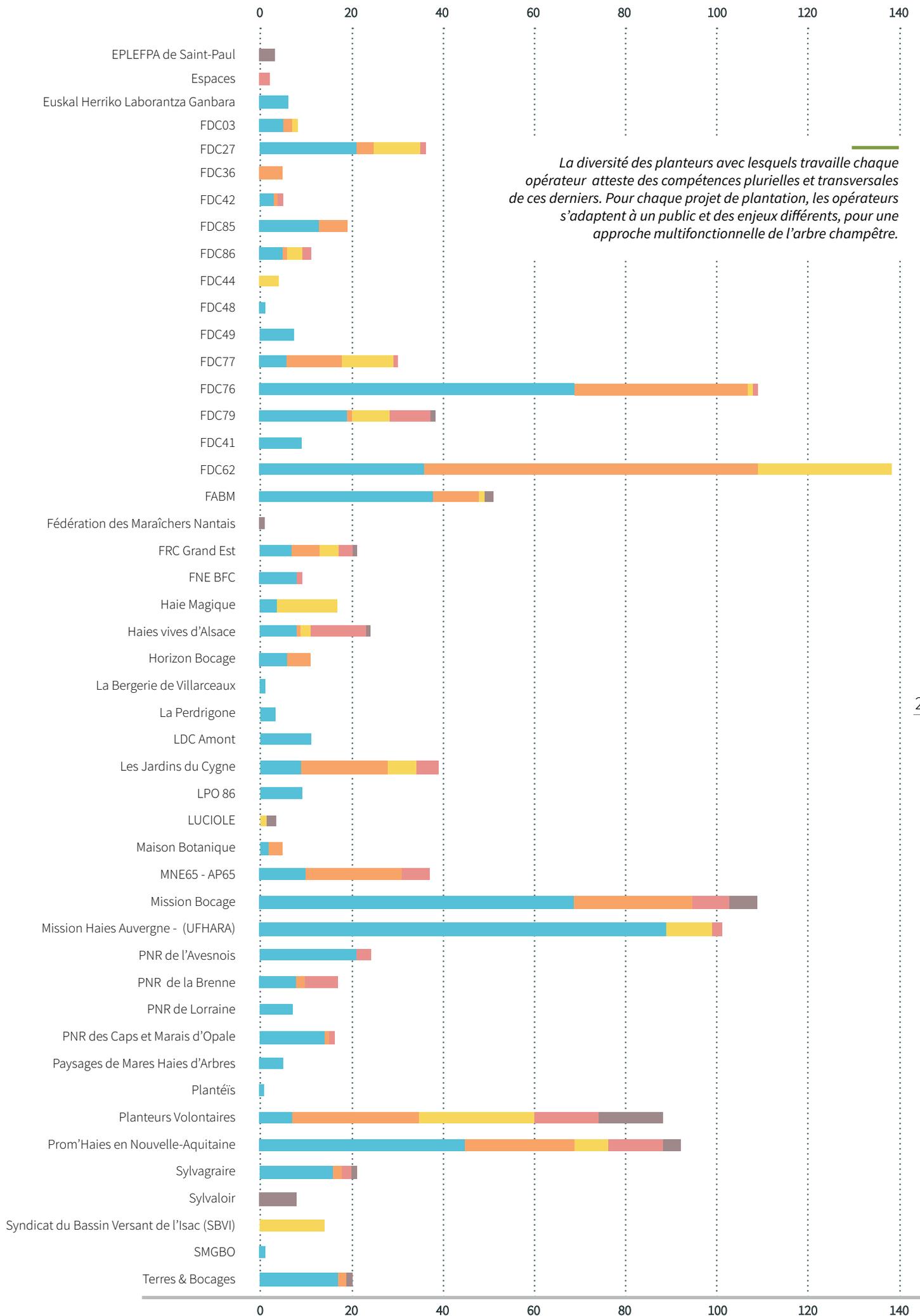


**3%**  
autres



# Des opérateurs qui savent accompagner une **diversité de planteurs**





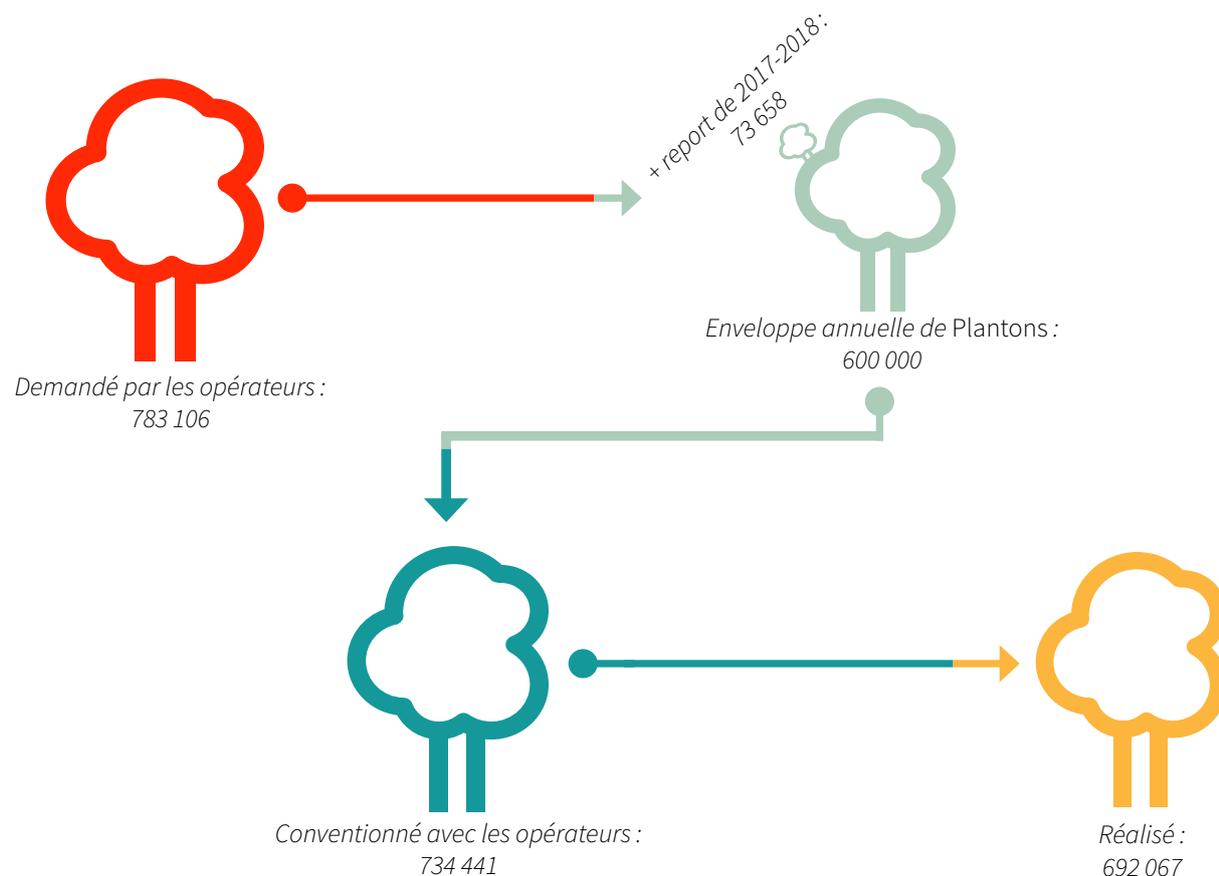
# Un objectif de plantation ambitieux, et largement atteint

**L**a saison 2018-2019 est marquée par une **optimisation de la capacité de plantation** des opérateurs. En effet, avec 692 067 arbres plantés, **l'objectif annuel est franchi, et permet également de recouvrir les arbres non réalisés de l'année précédente** (voir pages 26-27). L'objectif de *Végétal local*

(200 000 arbres), lui, est atteint à 125%. Ce résultat était attendu au vu des objectifs atteints à **mi-saison**, où **la moitié des plantations avaient été réalisées** par 60% des opérateurs.

En effet, avec une moyenne de 27 et un maximum de 138 chantiers de plantation à réaliser sur l'année, les opérateurs échelonnent leurs plantations entre novembre et fin mars.

22



Évolution du nombre d'arbres demandés, conventionnés et réalisés au cours de la saison 2018-2019 du programme Plantons

Malgré la nécessité d'appliquer un taux d'abattement à l'issue de l'appel à projets, **le programme *Plantons* a répondu cette année à 93% de la demande** totale d'arbres formulée par les opérateurs retenus (783 106 plants), ce qui montre qu'il a su s'adapter à la demande croissante de soutien aux actions de plantation.

Le **nouvel appel à projets**, saison 2019-2020, augure à nouveau une réussite dans l'atteinte des objectifs puisqu'il **a reçu 90 candidatures**, soit six de plus que l'année précédente. Cependant, l'enveloppe annuelle de 600 000 arbres apparaît déjà sous-dimensionnée par rapport à la **demande exponentielle** qui atteint désormais 866 808 arbres demandés, soit une **croissance de 10 %** par rapport à la campagne précédente.

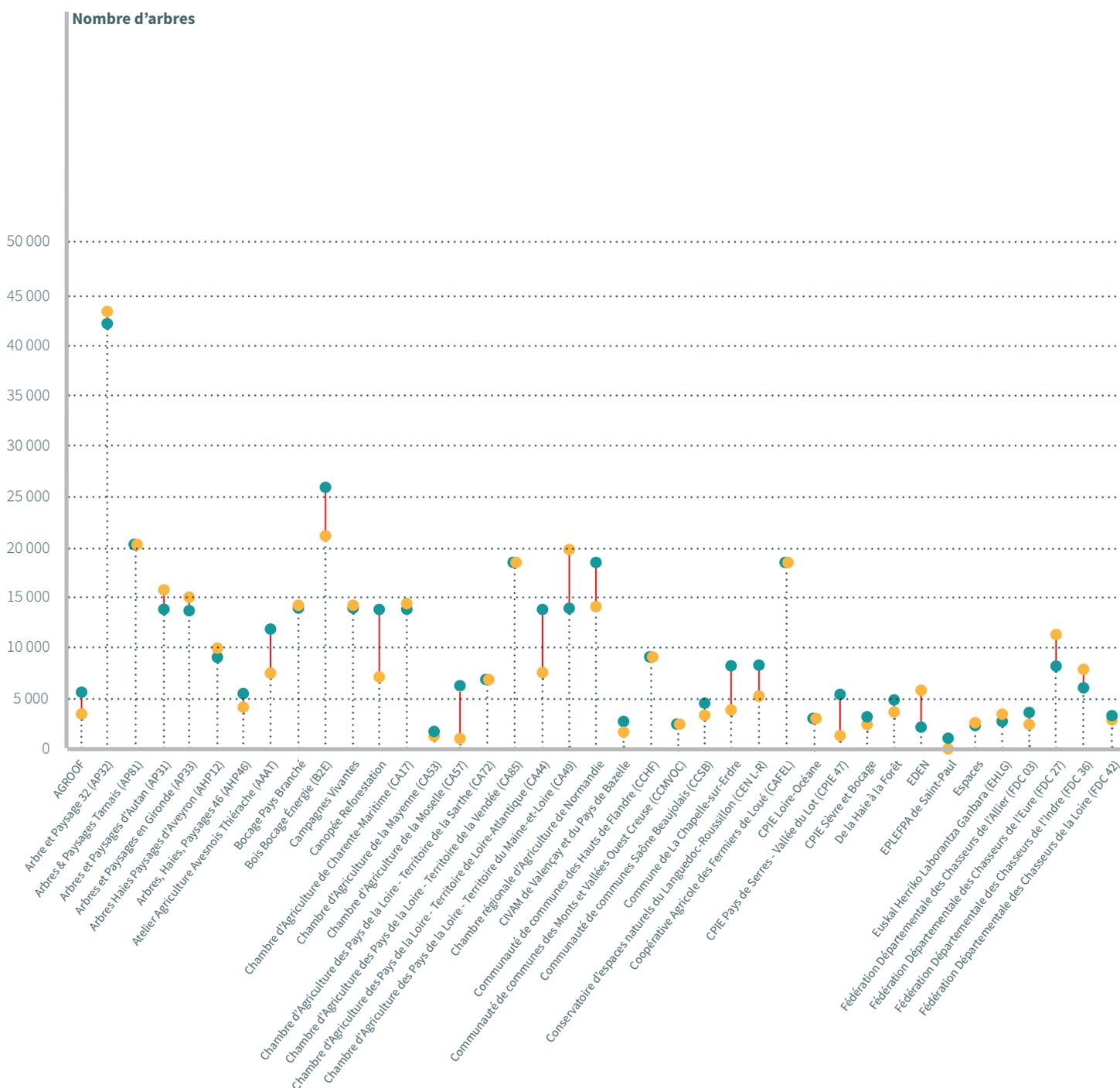
Le diagramme d'atteinte des objectifs fixés par les opérateurs (voir pages 24-25) met en évidence la **capacité des opérateurs à bien évaluer** leur campagne de plantation. En effet, pour la moitié des opérateurs (49%), l'écart entre le nombre d'arbres prévus et le nombre d'arbres réalisés, est inférieur à 1 000 arbres, sur une moyenne de 8 000 arbres plantés par opérateurs. La juste estimation de la quantité de plants nécessaires offre **une grande stabilité au programme** et apparaît comme un gage d'expérience en matière de pilotage de campagne de plantation.

Même si **l'effet d'amplitude est maîtrisé**, la majorité des opérateurs (54%) ont planté moins d'arbres que ce qu'ils avaient prévu initialement. Au total 42 374 arbres, initialement conventionnés, n'ont pas été plantés, mais ils ne représentent qu'une faible part de l'enveloppe annuelle (6%).

Marc Fonteneau, de Mission Bocage, donne des explications techniques avant de démarrer le chantier de plantation



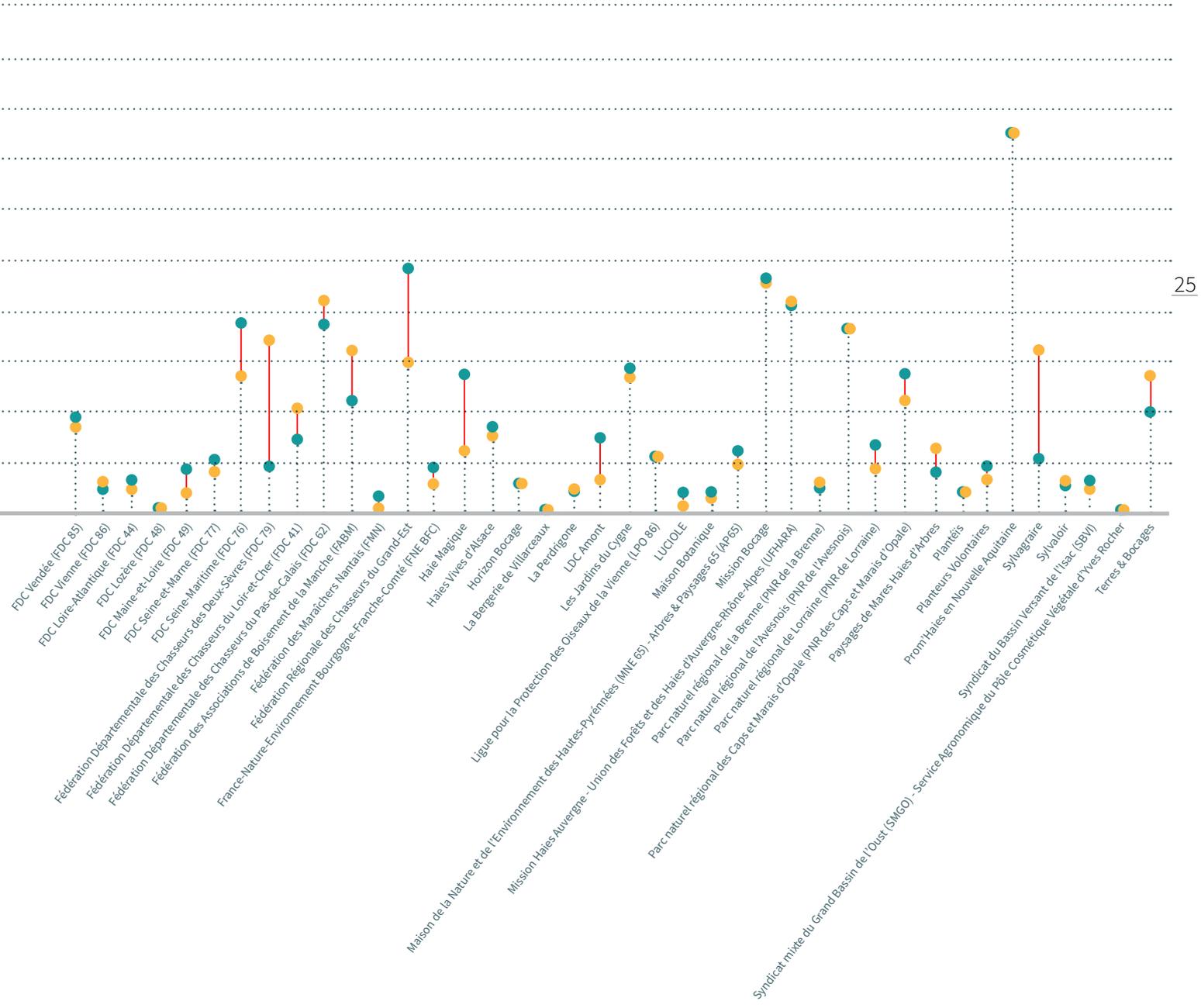
Globalement, la faible amplitude de l'écart conventionné/réalisé atteste de la stabilité du programme : les opérateurs évaluent avec justesse leur capacité annuelle de plantation, garantissant une optimale distribution des arbres entre les opérateurs.





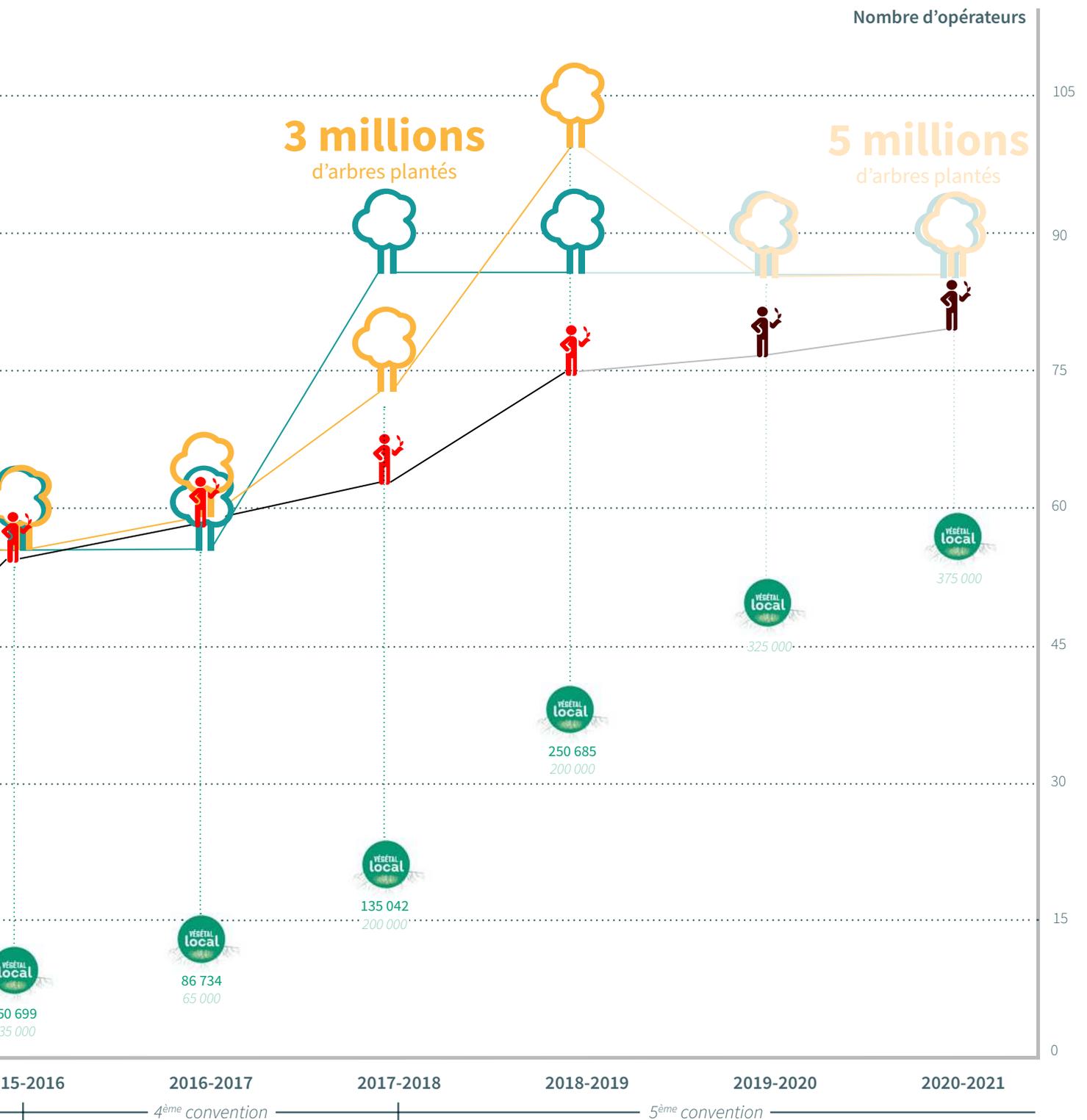
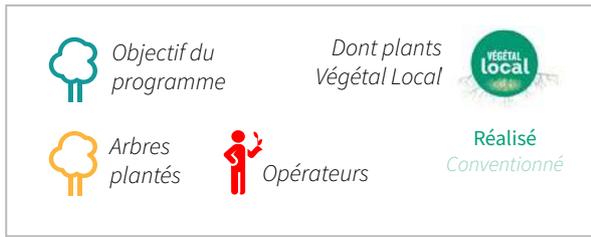
**734 441**  
quantité totale d'arbres conventionnés avec les opérateurs

**692 067**  
quantité totale d'arbres plantés



# 3 millions d'arbres plantés - en route vers les 5 millions !









# PORTRAITS DE PLANTEURS



### Bruno BONIN

Agriculteur - éleveur  
EARL Bonnin  
Thaïre d'Aunis (17)



Opérateur accompagnant  
le projet : Chambre  
d'agriculture de  
Charente-Maritime



### Projet mis en œuvre :

Agroforesterie intraparcellaire en  
grande culture



395 arbres espacés de 7m  
Lignes espacées de 26m

130 plants Végétal local

## « Je pense déjà à poursuivre par d'autres plantations »

« Agriculteur installé depuis 2003, j'ai décidé de franchir un pas supplémentaire en passant la totalité de mon exploitation en Agriculture Biologique en 2016. Je fais de la vente directe de bovins et veaux sur l'exploitation. Depuis le début de l'année 2018, j'ai complété mes productions par un atelier Porc bio qui fonctionne très bien.

En échangeant avec d'autres agriculteurs et les techniciens de la Chambre d'agriculture, je me suis dit que faire de l'agroforesterie ne pouvait que participer à l'amélioration du paysage de ma ferme (au pied d'une plaine où l'arbre est rare) et améliorer la présence des auxiliaires de cultures. J'ai donc fait un projet de 11.70 Ha sur deux ans. Cette année, j'ai pu implanter 8.6 Ha sur les cultures. L'après prochaine on fera le reste sur les prairies.

30

Le 9 Février 2019 avec une vingtaine de personnes (amis, clients et familles) dans une bonne ambiance, nous avons planté 395 arbres sur des lignes espacées de 26m et 7m entre les arbres. Le travail du sol a été réalisé avec un labour profond et ensuite la réalisation des trous à la tarière. Une fois la plantation réalisée, nous avons mis de la paille au pied de chaque arbre et des protections chevreaux. La plantation comprend un mélange d'essences forestières et d'essences « biodiversité ».

### Le plus apporté par l'opérateur :

Eric CIROU, de la Chambre d'agriculture, m'a accompagné tout au long de mon projet. Il a été présent avec moi à chaque étape (conception, montage du dossier, commande des végétaux, piquetage des lignes, préparation des plants, plantation, ...).

### Comment aller plus loin?

Il faudrait sensibiliser davantage les agriculteurs aux intérêts des arbres sur les exploitations et communiquer encore plus.



### Didier DACQUIN

Agriculteur - éleveur  
Alembon (62)



Opérateur accompagnant

le projet : Parc naturel  
régional des Caps et  
Marais d'Opale



### Projet mis en œuvre :

Haie simple



2 086 plants  
1043 mètres linéaires

### « Je suis conscient de l'intérêt d'un sol vivant, respecté dans mes pratiques »

« D'une SAU d'environ 90 ha, ma ferme est en polyculture-élevage conventionnel avec une spécialisation dans la production de lait. Depuis plusieurs années, je pratique le semis sous couvert sur mes cultures. J'adhère à l'APAD (Association de Promotion de l'Agriculture Durable) et j'y ai rencontré plusieurs agriculteurs qui s'étaient lancés dans des plantations de haies ou d'agroforesterie. L'idée m'est donc venue d'accompagner mes pratiques respectueuses du sol et du vivant par des plantations de haies en bordure de mes cultures. L'année précédente, j'avais planté par moi-même 200ml de haie champêtre sur une prairie. Avec l'aide financière, j'ai souhaité en faire davantage.

L'enjeu de ces plantations est la biodiversité pour développer le nombre d'insectes auxiliaires au profit de mes cultures, et l'abri du vent car nous sommes sur un des premiers plateaux face à la mer. Le chantier s'est très bien déroulé. Et je pense que la concertation préalable avec les propriétaires et les riverains a été bénéfique : avec le Parc et l'association, nous avons rencontré le maire du village pour réaliser l'alignement en bordure des chemins, puis un propriétaire riverain qui a insisté pour que la haie soit implantée en mitoyenneté et non en totalité sur ma parcelle. Cela m'a agréablement surpris et le locataire voisin m'a donc aidé à faire le jalonnement.

Grâce à l'opérateur, nous n'avons pas eu de démarche administrative à gérer, et nous y avons passé peu de temps. Le travail de plantation est mieux effectué que par nous-mêmes qui n'avons pas la technique. Et il faut reconnaître que les aides financières permettent d'aller plus vite car nous aurions peut-être planté 200 mètres mais pas un kilomètre ! Je pense que je continuerai à planter à l'avenir car nous en avons besoin. Il faut maintenir les aides financières et impliquer les chasseurs qui sont plus faciles à mobiliser et à motiver pour les plantations. Nous avons encore du travail pour convaincre d'autres agriculteurs à réaliser et préserver les haies de notre secteur.



### L'avis de Christian HACHE, encadrant technique :

Il faut maintenir une participation financière des agriculteurs (20%) car ils ont ainsi plus de respect, de motivation pour les haies et ouvrages réalisés chez eux. Ils doivent prendre conscience qu'il s'agit d'argent public, que ces haies sont bénéfiques à tous, et que tout cela se respecte.

### Jordan GUILLET

Agriculteur-éleveur  
Nueil les Aubiers (79)



Opérateur accompagnant  
le projet :

Bocage Pays Branché



### Projet mis en œuvre :

Haies diversifiées composées de sujets  
buissonnants, arbustifs et arborés.



888 plants  
665 mètres linéaires

500 plants Végétal local

## « Les plantations étaient nécessaires pour mes prairies »

Je me suis installé en janvier 2016 sur une exploitation de 82 ha avec 50 vaches allaitantes de race Pathenaise. Mon système est basé sur un système herbager avec une autonomie en fourrage à 90 %. Mes parcelles se situent sur un terrain sableux et peu profond, c'est donc assez séchant avec peu de réserve hydrique (650 mm/an). Les premières plantations ont été faites en 2015. Au total, 1 512 mètres et 2021 plants ont été plantés sur 3 saisons. Les parcelles se situent sur un plateau avec un vent important et où le paysage a été dégradé. J'ai voulu replanter pour remettre de la biodiversité et recréer le paysage historique. C'est important de replanter des arbres de haut-jet.

Cette année, deux chantiers ont été organisés avec les élèves d'une classe de seconde du Lycée Agricole des Sicaudières avec un technicien de l'association. Les plantations ont été réalisées sur deux lignes avec les plants espacés de 1,50 m sur chaque ligne et les haut-jets espacés tous les 4 mètres. À terme, des haies multistrates vont se former. Les essences choisies sont adaptées aux caractéristiques pédoclimatiques du site. Le but principal de la plantation est d'améliorer le confort du bétail (ombre et brise-vent) et de bénéficier de la multifonctionnalité des haies (favoriser la biodiversité, limiter le ruissellement, améliorer l'aspect paysager, délimiter la parcelles, etc.)

Bocage Pays Branché m'a accompagné techniquement dans l'ensemble de ma démarche comme par exemple le choix des essences. Cela permet d'avoir un dossier technique spécifique à mon projet. L'association m'a permis également l'accès aux aides de la Fondation Yves Rocher pour planter, ce qui m'a incité à planter un peu plus. Et maintenant, il faut continuer la communication : le bouche à oreille entre voisins et la sensibilisation sont nécessaires pour attirer les gens à voir les intérêt des haies et peut être impulser de nouveaux projets. La participation des élèves d'établissements agricoles doit être aussi être poursuivie car cela permet une mise en pratique, une sensibilisation et un échange avec eux et c'est aussi un soutien pour l'exploitant.



### Jacky RINAUD

Formateur paysagiste  
Maison Familiale Rurale  
Triac-Lautrait (16)



Opérateur accompagnant  
le projet :  
Prom'Haies  
en Nouvelle-Aquitaine



### Projet mis en œuvre :

Haie arborée double



200 plants  
140 mètres linéaires

195 plants Végétal local

## « Les constats alarmants à propos du climat, des ressources fossiles et de la biodiversité nous invitent à planter des arbres, et en particulier des arbres indigènes »

La Maison familiale et rurale (MFR) forme aux travaux paysagers depuis maintenant onze ans, parmi d'autres formations en viticulture et en horticulture. Dans ce contexte charentais céréalier et viticole, je me suis donné pour objectif de reconquérir à des fins pédagogiques et à mon échelle ces espaces pauvres en faune et en flore. Issu du nord des Deux Sèvres où le paysage bocager est préservé, j'ai pu constater que la haie plantée il y a neuf ans à la MFR était désormais parcourue entre autres par : des hérissons, des oiseaux, des lézards, des serpents, ...

Au-delà des aspects de paysage et de biodiversité, il s'agissait de prolonger la haie existante jusqu'à la route, pour mieux délimiter la parcelle céréalière. Sur près d'un hectare, nous expérimenterons plusieurs conduites de vigne (sur pergola, par exemple) et nous réserverons une zone maraîchère, une zone de jachère fleurie avec des ruches, une zone avec des arbres fruitiers. La haie s'inscrit pleinement parmi ces zones, dans la concrétisation de nos enseignements : elle servira notamment pour la reconnaissance botanique.

Nous avons planté cette haie avec les élèves de la MFR et Audren, de l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, à la mi-mars 2019. Au-delà du soutien technique apporté, l'opérateur a joué le jeu de la pédagogie envers les élèves le jour de la plantation : par un jeu de questions / réponses sur l'intérêt d'une haie, avec des explications sur les acteurs ayant permis cette plantation, et sur la conduite d'un projet de plantation. Prom'Haies est un des rares opérateurs du secteur qui propose des végétaux d'origine génétique locale : faire appel à cette association me semblait cohérent.

### Et la suite?



Nos formations continueront d'étoffer leur part de concret : sur une parcelle de l'autre côté de la MFR, il est prévu d'introduire un parcours d'exercices de musculation en extérieur, sous les futurs houppiers d'un arboretum. Des haies viendront également délimiter cette zone. Il faut continuer à communiquer sur les bénéfices des haies pour les cultures, en particulier ici pour la vigne. Il faut composer avec le temps disponible des agriculteurs et des acteurs du paysage, mais des obligations à créer des corridors écologiques en bord de parcelle pourraient accélérer les efforts en ce sens.



# LES PLANTATIONS



# Des plantations locales pour **un impact national**

**L**es **plantations** de haies et d'arbres champêtres réalisées dans le cadre du **programme Plantons** s'inscrivent dans une **dynamique enclenchée** il y a plus de **quarante ans** maintenant, suite aux différentes vagues de remembrements. En effet, dans les années 1980, les structures se professionnalisent dans la plantation de haies **auprès des agriculteurs et des collectivités notamment**. Aidées par des soutiens publics (conseils départementaux, régions et autres organismes publics) et privés (Fondation Yves Rocher principalement), elles ont planté plus de **50 000 km** de haies.

Aujourd'hui, il est estimé que **2 500 km de haies sont plantées annuellement** par ce réseau de **structures expertes en plantation**. Elles sont réalisées dans le cadre de plusieurs programmes de soutien à la plantation. Parmi les plus importants, citons :

- à l'échelle nationale : le **programme Plantons** co-porté par la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries depuis 2010 : **600 km/an**.
- à l'échelle nationale : le **programme « Breizh Bocage »** porté par la Région Bretagne : **500 km/ an**.

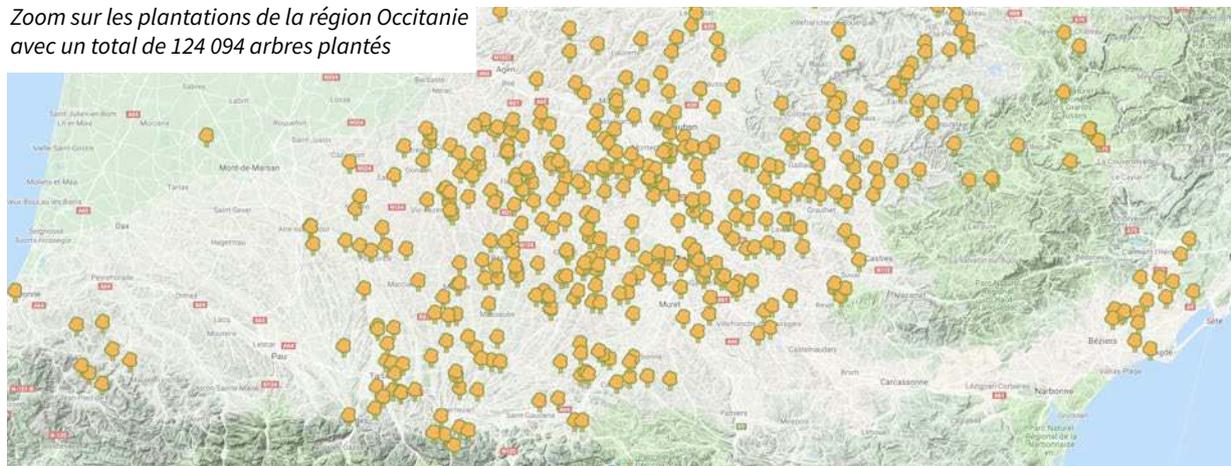
Si **ces programmes**, ancrés dans la durée et dans les territoires, ont capitalisé de l'expérience et de la donnée, ils **coexistent sans croisement** de connaissance et d'expertise et sans partage d'une vision globale. Or la nécessité d'**augmenter le rythme des plantations** pour répondre aux défis climatiques et le besoin d'**évaluer l'efficacité des politiques** environnementales à plusieurs échelles, **oblige à se réunir** pour concevoir et coordonner un **projet national de déploiement de l'arbre** champêtre.

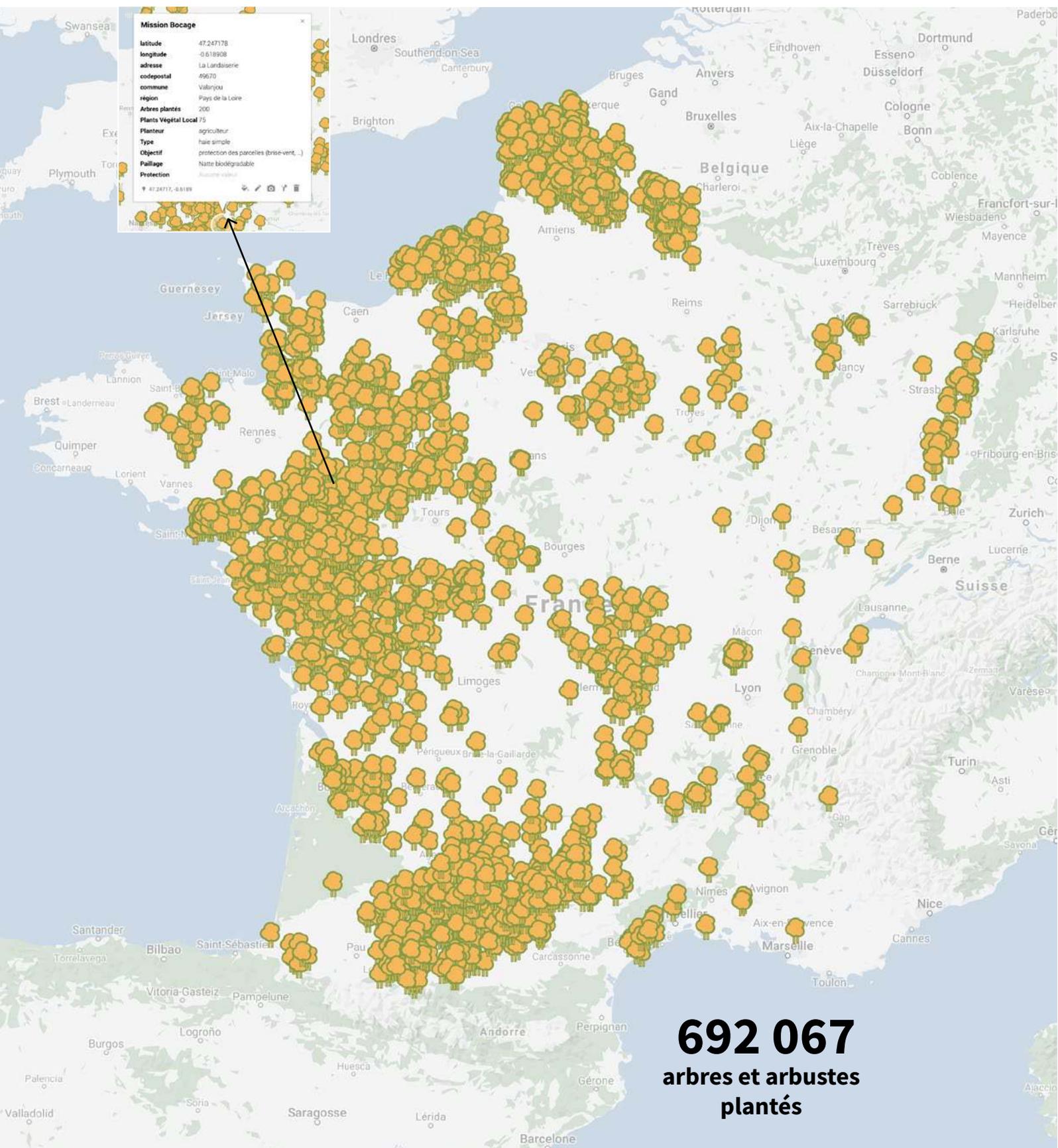
Le programme *Plantons*, par **sa dimension nationale** et les acteurs qui le portent, a la **capacité de fédérer** les différents acteurs concernés et intéressés, tant privés que publics pour générer un **cadre de référence commun**, fixer des **caps ambitieux**, mutualiser les **moyens** et les **outils** (de reporting des plantations par exemple).

Ainsi, le géoréférencement annuel des plantations du programme *Plantons* (cf. carte des **2 162 sites de plantations**, ci-contre et disponible en ligne) a permis de constituer une base de données importante qui **pourrait être mutualisée** pour constituer une **cartographie nationale complète des haies plantées en France**.

36

Zoom sur les plantations de la région Occitanie avec un total de 124 094 arbres plantés





Carte des 2 162 sites de plantation du programme Plantons  
- saison 2018-2019  
À retrouver en ligne sur <https://afac-agroforesteries.fr>

# Des dynamiques **régionales** à **équilibrer**

Le programme *Plantons* est désormais implanté dans **chacune des régions** de France. Les régions où la dynamique de plantation est la plus forte correspondent à la **façade Ouest** (Pays de la Loire - 22%, Nouvelle-Aquitaine - 17%, Normandie - 11%), composées de territoires historiquement bocagers où la **culture de la haie** est bien ancrée.



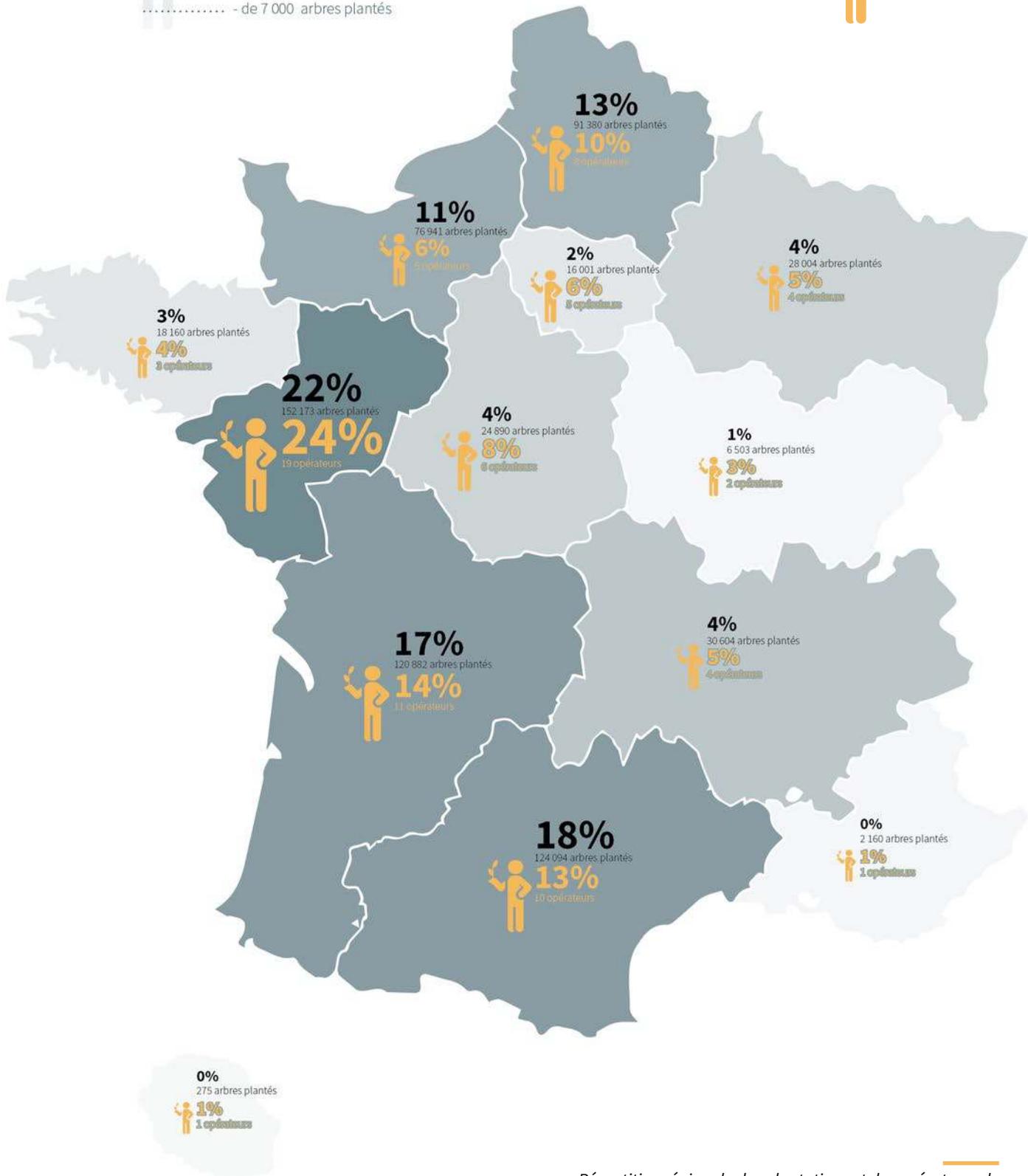
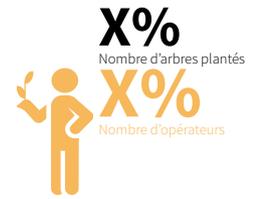
Cependant, les **dynamiques régionales** en faveur de la haie ne reposent pas uniquement sur un héritage paysager et agricole, elles **se construisent** autour de **volontés d'acteurs** et de **projets** inscrits dans la durée. La région Occitanie en est un exemple fort. La structuration régionale des acteurs de cette région est un levier fort pour y renforcer les plantations (+65 % d'arbres plantés par rapport à la saison précédente).

En effet, **l'Afahc Occitanie** accompagne l'émergence de **nouvelles structures**, comme Arbres Haies Paysages 46 qui étend son action de plantation, et associe de nouveaux opérateurs issus de l'ancienne région Languedoc-Roussillon qui étaient sortis du programme *Plantons* (CEN L-R et Agroof). Ainsi, cette région compte à présent **dix opérateurs** (contre sept la saison précédente).

L'Afahc Occitanie, vue comme une **référence** en terme de **synergie régionale** donnant de la force aux actions, a servi d'inspiration à la création en 2018 d'une nouvelle antenne régionale : **l'Afac Pays de la Loire**.

Fondée sur un maillage fin et diversifié d'acteurs de la haie (19 opérateurs), elle permet de **changer d'échelle d'action** et de **partenariat** pour co-construire une politique régionale bocagère opérationnelle qui s'appuie sur l'expertise technique de terrain de toutes ces structures locales. Ce changement de posture **resitue l'action de plantation** dans des **stratégies territoriales** plus globales sur la prise en compte de l'arbre et la haie. Et aussi dans un **paysage national** dans lequel la région Pays de la Loire, première région du programme *Plantons*, devra se montrer **motrice**.

En effet, pour certaines régions, comme le **Centre-Val-de-Loire (4%)** ou le **Grand Est (4%)**, où la thématique de l'arbre et de l'agroforesterie est encore à consolider, **l'exemple** et le **croisement d'expériences régionales** efficaces peuvent être un moyen **d'emporter l'adhésion d'acteurs**, encore à convaincre. Avec l'appui de son réseau et à travers des programmes comme *Plantons*, l'Afac-Agroforesteries vise à faciliter ces liens et **échanges inter-régionaux** pour renforcer le développement de l'agroforesterie dans tous les territoires.



Répartition régionale des plantations et des opérateurs du programme Plantons - Saison 2018-2019

# Des aires de plantation à l'image des coopérations inter-structures

**A**u cours de cette nouvelle saison 2018-2019, l'arrivée de **nouveaux opérateurs** a **élargi davantage le terrain d'action** du programme *Plantons*, en particulier dans le secteur **Sud Est** (avec AGROOF, le CEN L-R et la Perdrigone) et **l'île-de-France** (avec l'association Espaces et la Bergerie de Villarceaux).

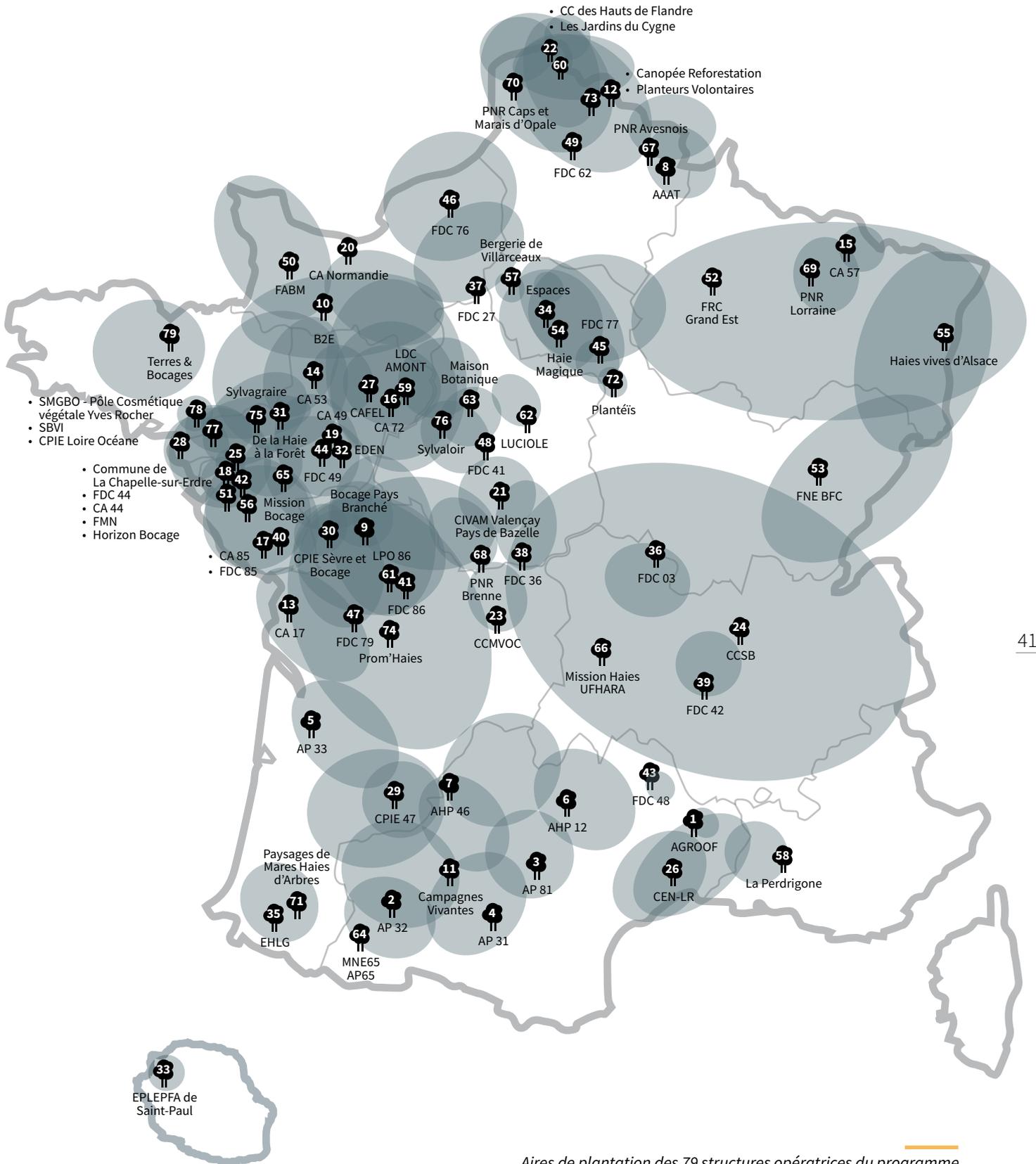
L'augmentation de la couverture du programme est aussi due à une **extension du périmètre de plantation** de certains opérateurs, comme la **Mission Haies Auvergne**, dont l'aire d'action est la plus grande du programme. **Initialement** interlocuteur référent pour l'ancienne région Auvergne, cet opérateur l'est également devenu en Rhône-Alpes, où aucun acteur référent sur la haie n'était identifié. De fait, la Mission Haies Auvergne a **redimensionné son échelle d'intervention** à la **nouvelle région** Auvergne-Rhône-Alpes, en accompagnant et formant de nouvelles structures, dont une sur le département de la Loire qui intégrera prochainement le programme *Plantons*.

Dans le **Grand Est**, où le **nombre d'opérateurs** implantés dans la région est **assez faible**, cela oblige les structures pilotes à étendre leur champ d'action pour **répondre à des demandes** de plantation parfois **éloignées de leur base**.

C'est le cas de **Haies Vives d'Alsace** et de **FNE Bourgogne Franche-Comté**.

Cette cartographie des aires de plantation montre aussi l'importance de **l'ancrage collectif** et complémentaire à l'échelle de petits territoires, particulièrement visible en **Pays de la Loire**. Le recouvrement y est fortement imbriqué, avec des variations des aires d'action assez fortes entre différents types d'opérateurs. Ainsi, cette cartographie donne à lire, à la fois, les **dispositifs de campagne de plantation** mis en place par chaque opérateur et à la fois une **logique globale de coopération inter-structures** à l'échelle régionale.

Pour certains opérateurs, comme l'Afahc Occitanie, la **cartographie est plus qu'une image** donnant à voir le résultat d'une adjonction d'opérations. Elle est aussi un **outil pour l'action** qui aide à déterminer les **zones prioritaires** (enjeu Trame Verte et Bleue par exemple) et à **identifier des réseaux locaux** pour lancer des projets. Cette dernière s'est dotée d'une **cartographie collective et évolutive** qui agrège, annuellement, les linéaires de haie plantés (à l'échelle fine de la parcelle) par chaque structure locale. Ce dispositif est **une référence** pour travailler à une **transposition à l'échelle nationale** avec d'autres moyens techniques plus puissants et didactiques.



# Les haies toujours prépondérantes dans les chantiers de plantation

Dans le cadre du programme *Plantons*, **93%** des **692 067 arbres** ont été utilisés pour des plantations de **haies**, qu'elles soient simples, doubles, ou sur talus. Sa dominance par rapport aux autres systèmes agroforestiers comme les plantations intraparcéllaires (3%) ou les vergers haute tige (1%), s'explique, d'une part, par un **attachement culturel et paysager à la haie** qui reste très fort dans de nombreuses régions. D'autre part, **l'optimisation des contraintes d'organisation spatiale** qu'elle offre (extraparcéllaire) fait que la haie reste le système agroforestier le plus

plébiscité par les agriculteurs et d'autres acteurs. Si le **rythme de replantation** de la haie **ne cesse de croître**, le linéaire de haie déjà en place, héritage de plantations réalisées principalement au XIX siècle et ayant survécu au remembrement, subit une **érosion constante** (du fait du vieillissement de ligneux non régénérés et de mauvaises pratiques d'entretien). Ce constat doit nous amener à **replacer** l'action de **plantation de haies** dans un **accompagnement technique et culturel** plus global et sur la durée pour permettre leur **meilleure appropriation**, en particulier sur le volet **gestion**, par l'agriculteur, la collectivité ou un particulier.

Classement des types de plantation du programme Plantons - Saison 2018-2019

42



**n°1 haie simple** est présente sur **58%** des sites de plantation (1 262) et représente **52%** des plantations en quantité d'arbres (392 116).



**n°2 haie double** est présente sur **26%** des sites de plantation (562) et représente **33%** des plantations en quantité d'arbres (224 463).



**n°3 haie sur talus** est présente sur **5%** des sites de plantation (113) et représente **4%** des plantations en quantité d'arbres (30 357).



**n°4 intraparcéllaire** est présente sur **3%** des sites de plantation (67) et représente **3%** des plantations en quantité d'arbres (22 602).



**n°8 arbre isolé** est présente sur **1%** des sites de plantation (24) et représente **0,09%** des plantations en quantité d'arbres (654).



**n°7 verger haute tige** est présente sur **1%** des sites de plantation (31) et représente **0,3%** des plantations en quantité d'arbres (2 103).

**93%**  
des plantations sont des  
**haies**



**n°6 alignement d'arbres** est présente sur **2%** des sites de plantation (48) et représente **0,7%** des plantations en quantité d'arbres (4 908).



**n°5 bosquet** est présente sur **3%** des sites de plantation (55) et représente **2%** des plantations en quantité d'arbres (14 864).

# Des plantations aux **multiples fonctionnalités**

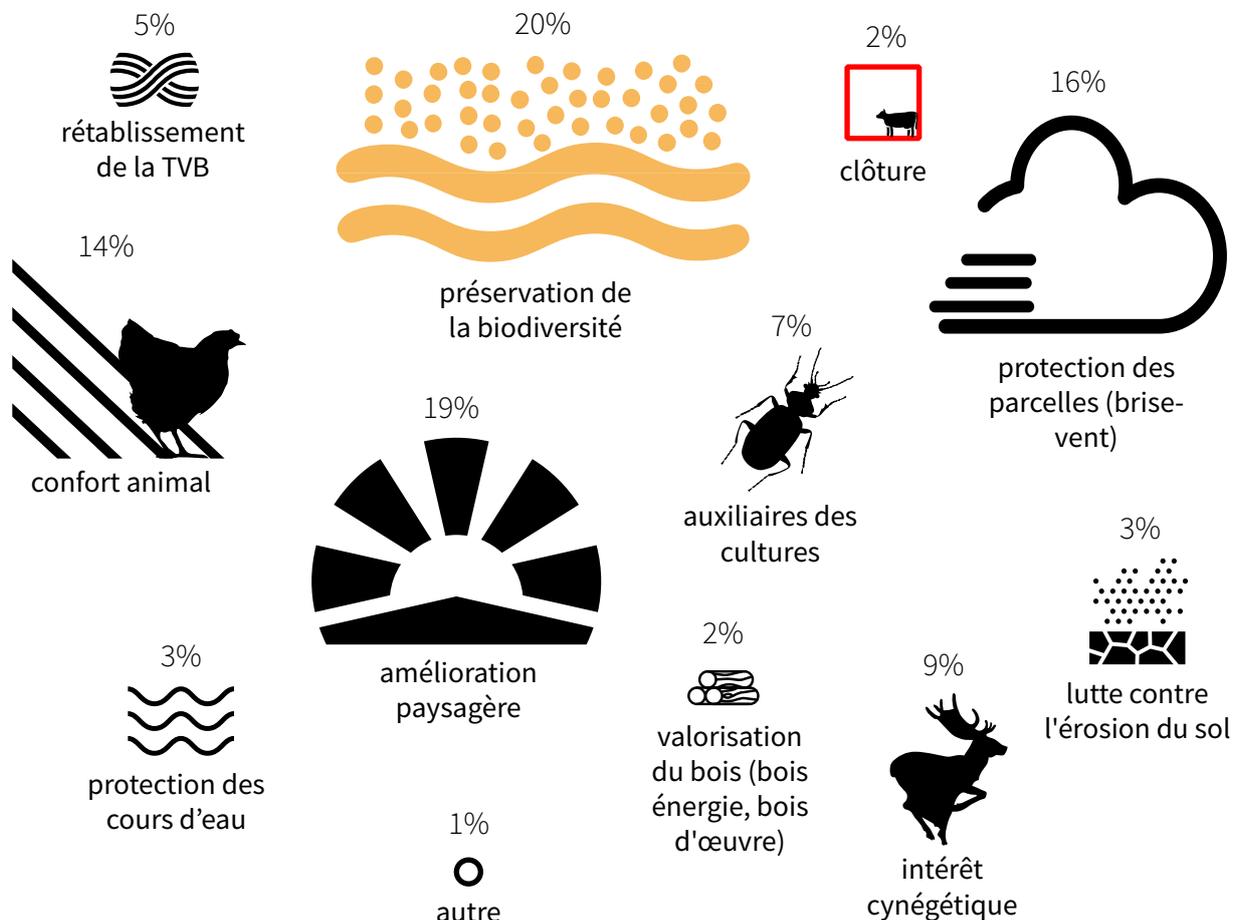
**D**e plus en plus considérée comme une **solution face aux défis climatiques** et agricoles qui nous attendent, la **haie** assure effectivement de nombreux **services environnementaux** reconnus par les planteurs. Ces derniers en font des objectifs recherchés à travers chacune de leurs plantations :

- Le rôle que joue la haie dans la **conservation du sol**, en freinant le ruissellement de l'eau pour conserver la matière organique sur la parcelle, est un bénéfice recherché par **3%**

**des planteurs** du programme *Plantons*.

- La **protection** que la haie offre contre les **variations climatiques**, permettant de limiter le stress hydrique des cultures liés à des épisodes de sécheresse et le stress thermique des animaux, est un bénéfice recherché par **30% des planteurs**.
- Sa capacité à constituer un **habitat pour la biodiversité**, répondant aux exigences de vie d'un grand nombre d'êtres vivants et permettant leur présence dans l'espace agricole, est un bénéfice recherché par **27% des planteurs**.

Classement des objectifs principaux des planteurs du programme du programme *Plantons* - Saison 2018-2019





*Chêne pubescens*

LES ESSENCES



# Une grande **diversité d'essences** pour une diversité paysagère

Les essences les plus fréquentes sont le cornouiller sanguin (9%), le charme (8%), le troène commun (8%), le noisetier (7%), l'érable champêtre (7%), le prunellier (6%), la viorne lantane (4%) et l'aubépine monogyne (4%). Ces **huit essences arbustives** représentent à elles seules la **moitié des plants** du programme *Plantons*, soit 370 080 arbres.

Ces essences constituent la **base des séquences de plantation** pour la majorité des opérateurs et se retrouvent à l'échelle régionale (voir pages 52-53). Des variations régionales peuvent cependant être analysées. Par exemple, le **charme**, essence présente seulement dans **1%** des plantations en région **Occitanie**, est à l'inverse utilisée dans **11%** des plantations en région **Haut-de-France**, au même titre que l'**aubépine**. Ces grands écarts de représentativité des essences entre régions est, certes, le **reflet** de conditions pédo-climatiques diamétralement opposées mais aussi de **formes bocagères** et arborées **historiques** qui font l'identité et la diversité des paysages agricoles. En effet, le **bocage traditionnel du Nord** se compose pour moitié de **haies basses arbustives** comprenant **80% d'aubépine**. Et particulièrement sur le territoire de l'Avesnois, les haie d'alignements de **charmes têtards** représentent **58%** des arbres du bocage. Ainsi, les palettes végétales utilisées dans les nouvelles plantations de haies respectent et **perpétuent** des **typologies de haies territoriales** qui se sont construites avec le temps et qui continuent d'évoluer.

Par ailleurs les **essences de haut jet** comme le chêne rouvre (1%) et le merisier (1%) sont beaucoup **moins abondantes** dans le programme. En effet, la séquence de plantation

leur prévoit une **répartition espacée** pour ne pas gêner la croissance des arbres qui, si elle est bien accompagnée par de la taille de formation, permettra de valoriser les fûts en bois d'œuvre.

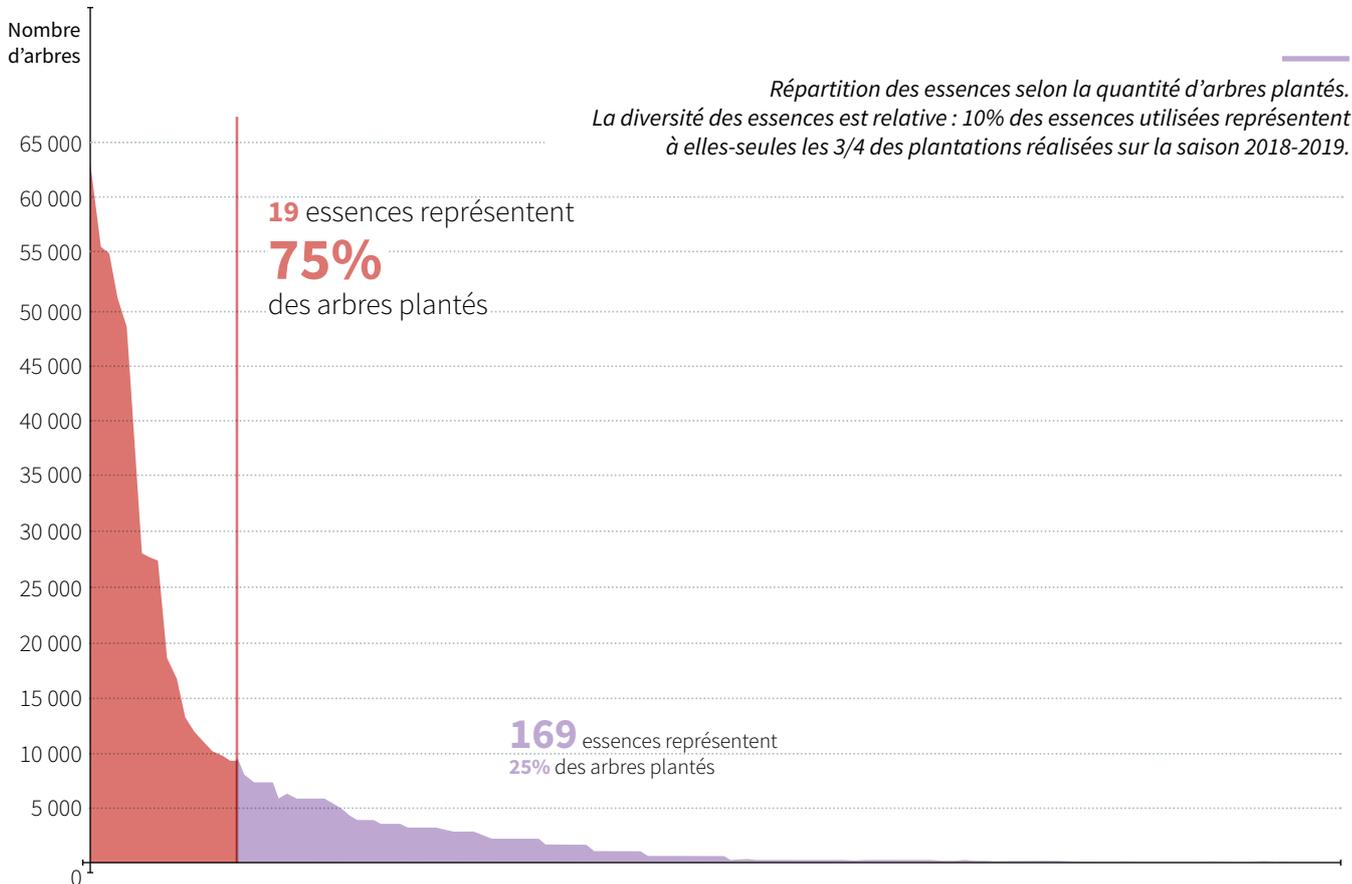
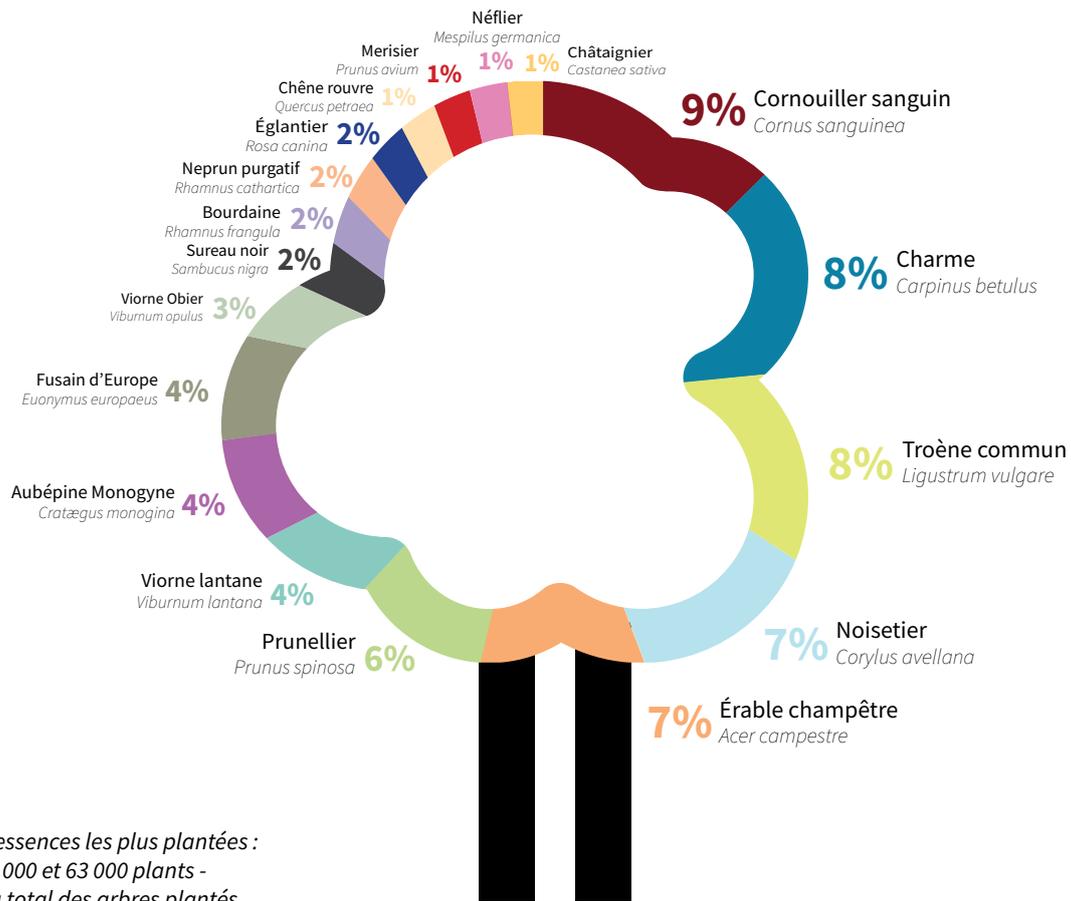
## 188

### essences d'arbres et arbustes utilisées

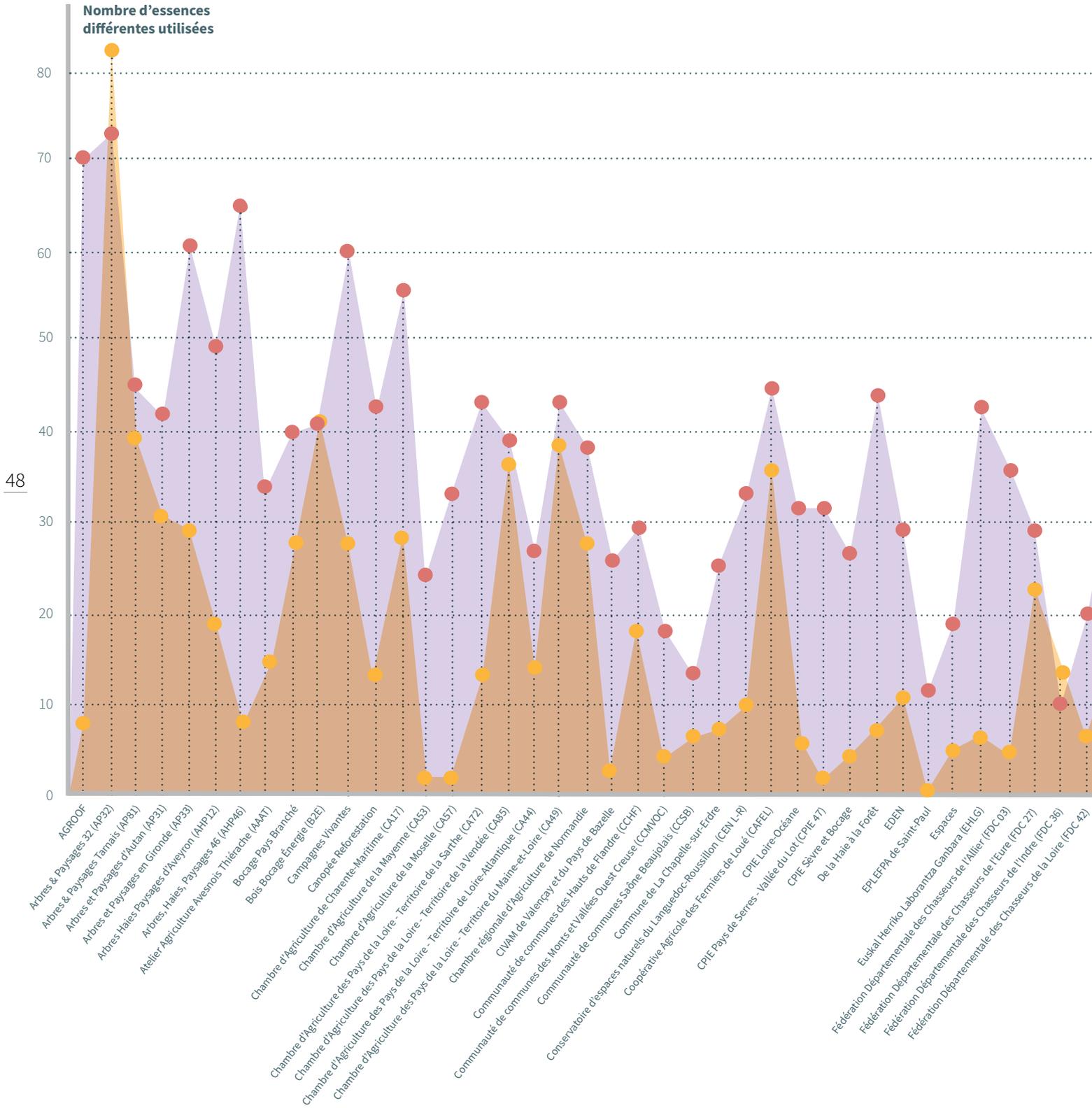
La diversité des **essences** d'arbres et d'arbustes utilisées **est relative** : en effet, il est nécessaire d'**adapter la palette végétale au contexte** pédoclimatique et paysager. Ainsi, **19 essences** sur les 188, soit 10% de la totalité des espèces, représentent à elles-seules **75% des plantations**. Les 169 essences restantes sont minoritaires mais participent néanmoins à l'expression de la biodiversité.

A l'échelle des opérateurs, la **moyenne de 35 essences différentes** utilisées pour l'ensemble de leurs chantiers de plantation atteste d'une certaine qualité des plantations. En effet, un **cortège végétal varié** offre un meilleur garnissage, une résistance aux maladies, un meilleur équilibre écologique, ...

Enfin, ces **palettes végétales régionales** sont **à croiser avec l'offre** en espèces d'arbres et d'arbustes labellisées **Végétal local**. En effet, certaines essences ne sont pas produites par la filière, ce qui peut conduire à **restreindre soit** l'utilisation de plants **Végétal local**, soit la **palette végétale**. Pour **éviter ce dilemme**, il est nécessaire que chaque filière régionale **augmente le nombre d'espèces collectées** au regard des espèces plantées. L'Afahc Occitanie s'est engagée dans ce sens, puisque de cinq espèces collectées, elle est passée à douze.

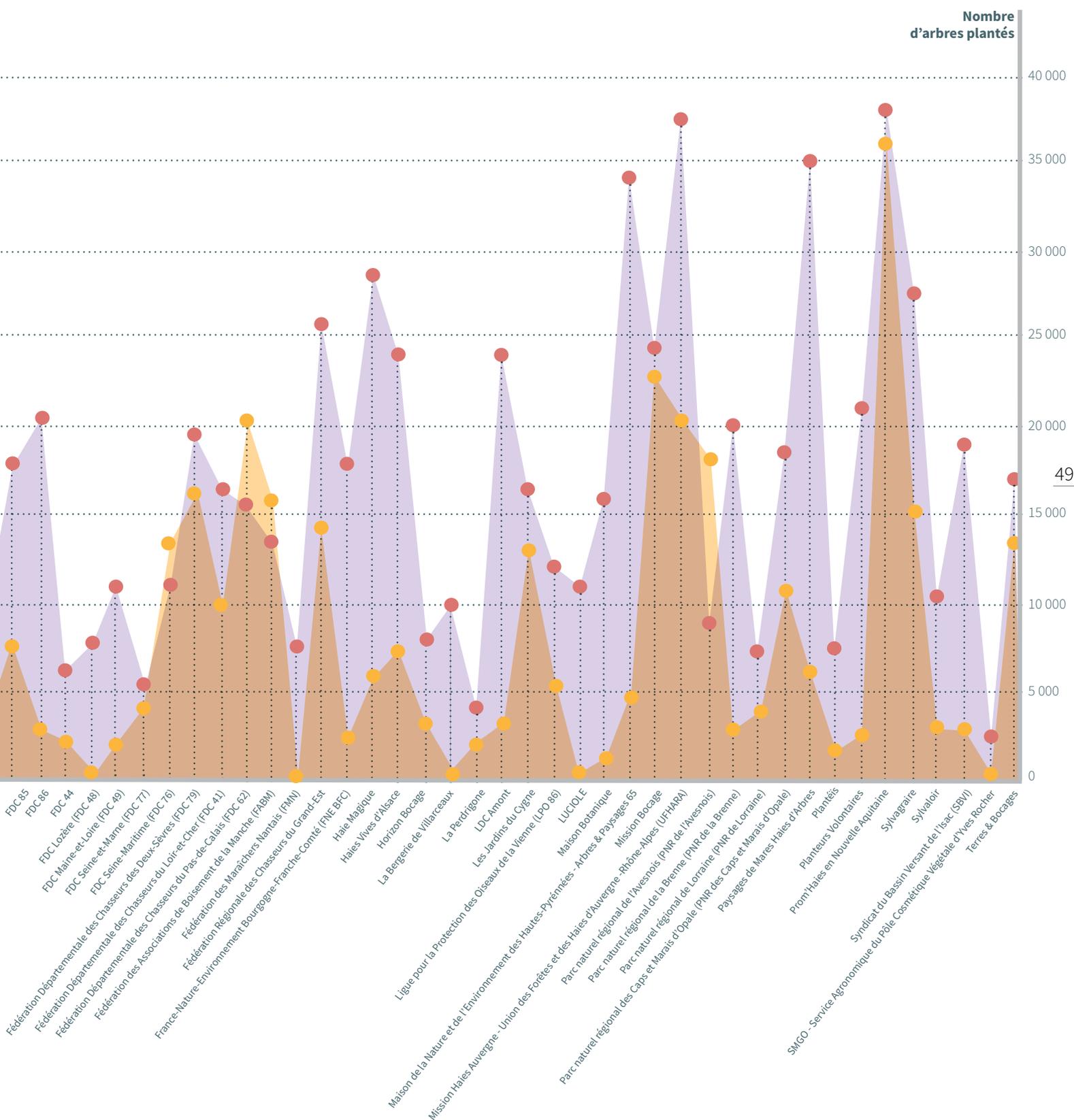


# Une diversité des essences **souvent** **corrélée** à la **capacité** de plantation



- Nombre d'essences différentes plantées par opérateur
- Nombre d'arbres plantés par opérateur

Courbe de la diversité des essences utilisées, rapportée au nombre d'arbres plantés, pour chaque opérateur. Globalement, on observe que l'amplitude d'utilisation d'essences variées évolue proportionnellement au nombre d'arbres plantés.



# Le top des essences par région

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

71 essences  
30 604 plants

8 essences  
= 50%  
15 302 plants

- Cornouiller sanguin - 9%
- Noisetier - 8%
- Érable champêtre - 7%
- Viorne lantane - 6%
- Prunellier - 6%
- Troène commun - 6%
- Charme - 6%
- Sureau noir - 2%

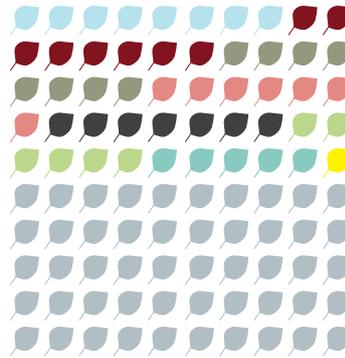


## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

36 essences  
2 931 plants

8 essences  
= 50%  
1 466 plants

- Noisetier - 8%
- Cornouiller sanguin - 8%
- Fusain d'Europe - 8%
- Camérisier à balais - 7%
- Sureau noir - 7%
- Prunellier - 6%
- Viorne lantane - 5%
- Pommier sauvage - 1%



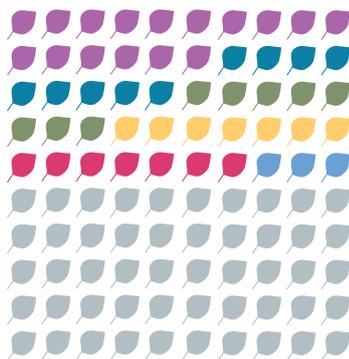
## BRETAGNE

33 essences  
14 148 plants

50

6 essences  
= 50%  
7 074 plants

- Aubépine monogyne - 16%
- Charme - 9%
- Chêne pédonculé - 8%
- Châtaignier - 7%
- Hêtre - 7%
- Frêne - 3%

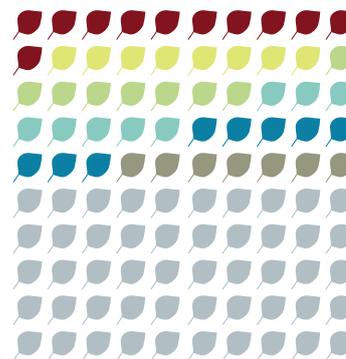


## CENTRE-VAL DE LOIRE

60 essences  
24 890 plants

6 essences  
= 50%  
12 445 plants

- Cornouiller sanguin - 11%
- Troène commun - 8%
- Prunellier - 8%
- Viorne lantane - 8%
- Charme - 8%
- Fusain d'Europe - 7%

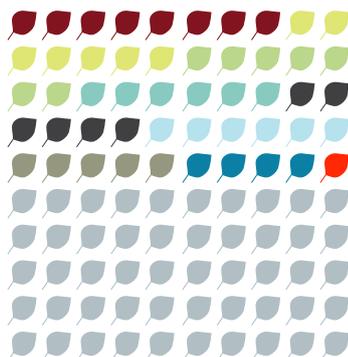


## GRAND EST

63 essences  
28 004 plants

9 essences  
= 50%  
14 002 plants

- Cornouiller sanguin - 8%
- Troène commun - 7%
- Prunellier - 7%
- Viorne lantane - 6%
- Sureau noir - 6%
- Noisetier - 6%
- Fusain d'Europe - 5%
- Charme - 4%
- Cerisier de Sainte-Lucie - 1%

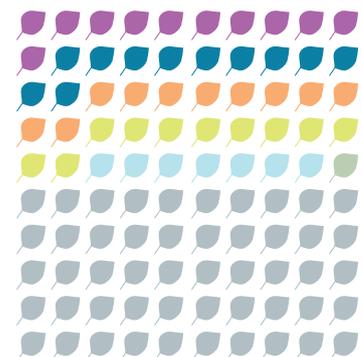


## HAUTS-DE-FRANCE

69 essences  
91 380 plants

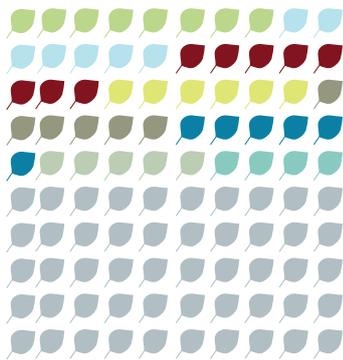
6 essences  
= 50%  
45 690 plants

- Aubépine monogyne - 11%
- Charme - 11%
- Érable champêtre - 10%
- Troène commun - 10%
- Noisetier - 7%
- Viorne obier - 1%



## ÎLE-DE-FRANCE

72 essences  
16 001 plants

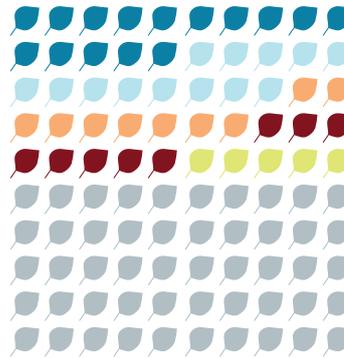


8 essences  
= 50%  
8 000 plants

Prunellier - 8%  
Fusain d'Europe - 6%  
Noisetier - 7%  
Charme - 6%  
Cornouiller sanguin - 8%  
Viorne obier - 5%  
Troène commun - 6%  
Viorne lantane - 4%

## NORMANDIE

55 essences  
76 941 plants



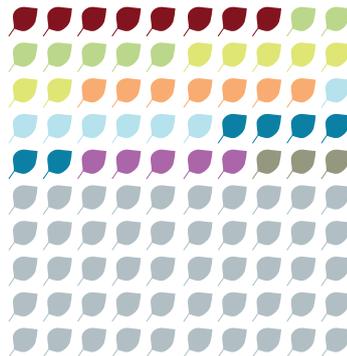
5 essences  
= 50%  
38 470 plants

Charme - 15%  
Noisetier - 13%  
Érable champêtre - 9%  
Cornouiller sanguin - 8%  
Troène commun - 5%

## NOUVELLE-AQUITAINE

113 essences  
120 882 plants

8 essences  
= 50%  
60 441 plants

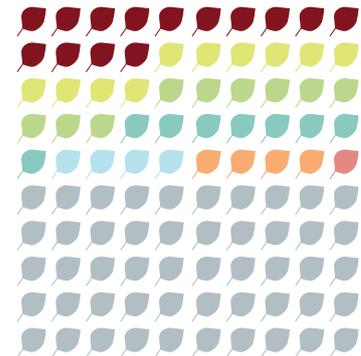


Cornouiller sanguin - 8%  
Prunellier - 7%  
Troène commun - 7%  
Érable champêtre - 7%  
Noisetier - 7%  
Charme - 6%  
Aubépine monogyne - 5%  
Fusain d'Europe - 3%

## OCCITANIE

133 essences  
124 094 plants

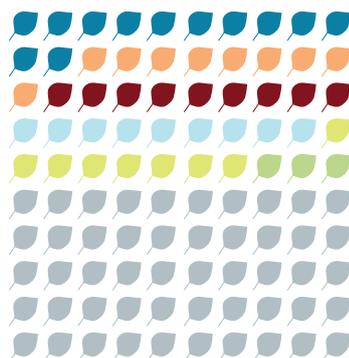
7 essences  
= 50%  
62 047 plants



Cornouiller sanguin - 14%  
Troène commun - 10%  
Prunellier - 9%  
Viorne lantane - 8%  
Noisetier - 4%  
Érable champêtre - 4%  
Camérisier à balais - 1%

## PAYS DE LA LOIRE

96 essences  
159 757 plants



6 essences  
= 50%  
79 879 plants

Charme - 12%  
Érable champêtre - 9%  
Cornouiller sanguin - 9%  
Noisetier - 9%  
Troène commun - 8%  
Prunellier - 3%

En moyenne, seules 7 essences représentent la moitié des arbres plantés sur une région. Des variations régionales peuvent cependant être analysées, reflétant différentes conditions pédo-climatiques et une variété de formes bocagères et arborées historiques.

**NB : en raison d'un volume de plantations encore limité, les données récoltées ne permettent pas, à l'heure actuelle, de faire figurer les régions Outre-Mer et Provence-Alpes-Côte d'Azur de façon représentative.**



# VÉGÉTAL LOCAL



# La filière arbres et arbustes de la marque **Végétal local**



**L**e **transfert** de propriété de la **marque Végétal local** à **l'Agence française pour la biodiversité** signe une nouvelle phase de son développement et a permis d'en conforter la dynamique à la fois en termes de portage politique et de moyens financiers dédiés. Ce transfert a aussi eu des conséquences sur l'évolution de la gouvernance de la marque ; ainsi, **l'Afac-Agroforesteries** assure depuis fin 2018 la présidence du comité de gestion de la marque.

En 2018, la croissance du nombre de bénéficiaires de la marque s'est poursuivie : ce sont aujourd'hui **48 bénéficiaires** (collecteurs, semenciers et pépiniéristes) qui utilisent la marque pour commercialiser leurs semences, plants et plantes. Parmi ces structures, la grande majorité, soit **77% des porteurs de la marque**, sont collecteurs ou producteurs de **végétaux ligneux** (graines, boutures et plants). Parmi elle, **15 pépinières approvisionnent** la quasi totalité (94%) du **programme Plantons** en plants Végétal local.

Chaque année, les producteurs augmentent la diversité génétique des herbacées et des ligneux en élargissant la liste des essences par région d'origine. Ainsi, le nombre de **combinaisons espèce x région d'origine** est passé de 1 600 en juin 2017 à **2 262** en novembre 2018.

La diversité des nouveaux bénéficiaires et l'élargissement des listes des structures déjà bénéficiaires conduiront à un élargissement constant de cette liste.

Fin novembre 2018, ce sont donc **631 espèces différentes** qui sont attributaires de la marque dans au moins une

région d'origine.

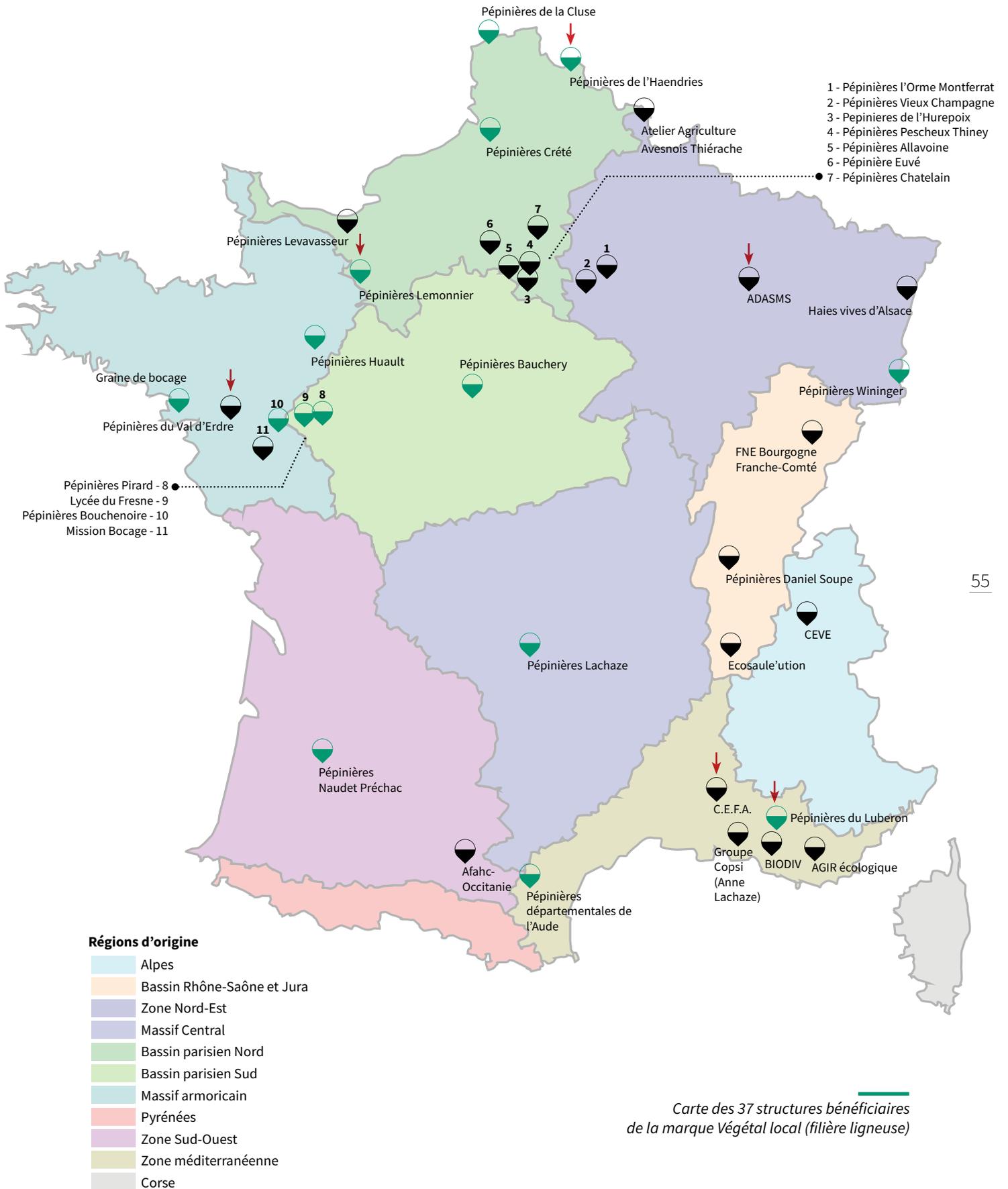
Le développement de la marque Végétal local s'appuie sur un réseau de correspondants locaux chargés d'informer sur le fonctionnement de la marque et d'appuyer l'émergence des filières. Au second semestre 2018, il a été mené une **expérimentation** consistant à avoir pour la première fois des **correspondants locaux Végétal local issus du réseau Afac-Agroforesteries**, en complémentarité des correspondants locaux des Conservatoires Botaniques nationaux (CBN). Cette phase de test a été menée dans deux régions d'origine : Massif central et Massif armoricain.

Complémentaires tant en termes d'**expertises techniques** que de **connaissances des réseaux d'acteurs**, les professionnels de l'arbre et de la haie champêtre de l'Afac-Agroforesteries se sont montrés incontournables pour ancrer la filière ligneuse Végétal local dans les territoires. Ainsi, en 2019, **13 structures** du réseau **de l'Afac-Agroforesteries** intègrent officiellement le réseau des **correspondants locaux** de la marque. Elles sont implantées dans toutes les régions d'origine, hormis le Bassin parisien Sud, la Corse et les Pyrénées.

L'Afac-Agroforesteries coordonne également deux autres actions dans le but d'appuyer le développement des filières d'arbres et d'arbustes Végétal local en **équipant ses acteurs d'outils performants** :

- un **logiciel national** dédié à la gestion des lots de graines et de plants mis à disposition de tous les collecteurs,
- des **cahiers techniques de collecte de graines enrichis** à partir des retours d'expériences de terrain.

 Nouveaux bénéficiaires  
 Pépinières approvisionnant le programme Plantons  
 Autres acteurs de la filière Végétal local (pépinières et récolteurs) n'étant pas liés au programme Plantons



Carte des 37 structures bénéficiaires de la marque Végétal local (filiale ligneuse)

# Du pépiniériste à l'opérateur

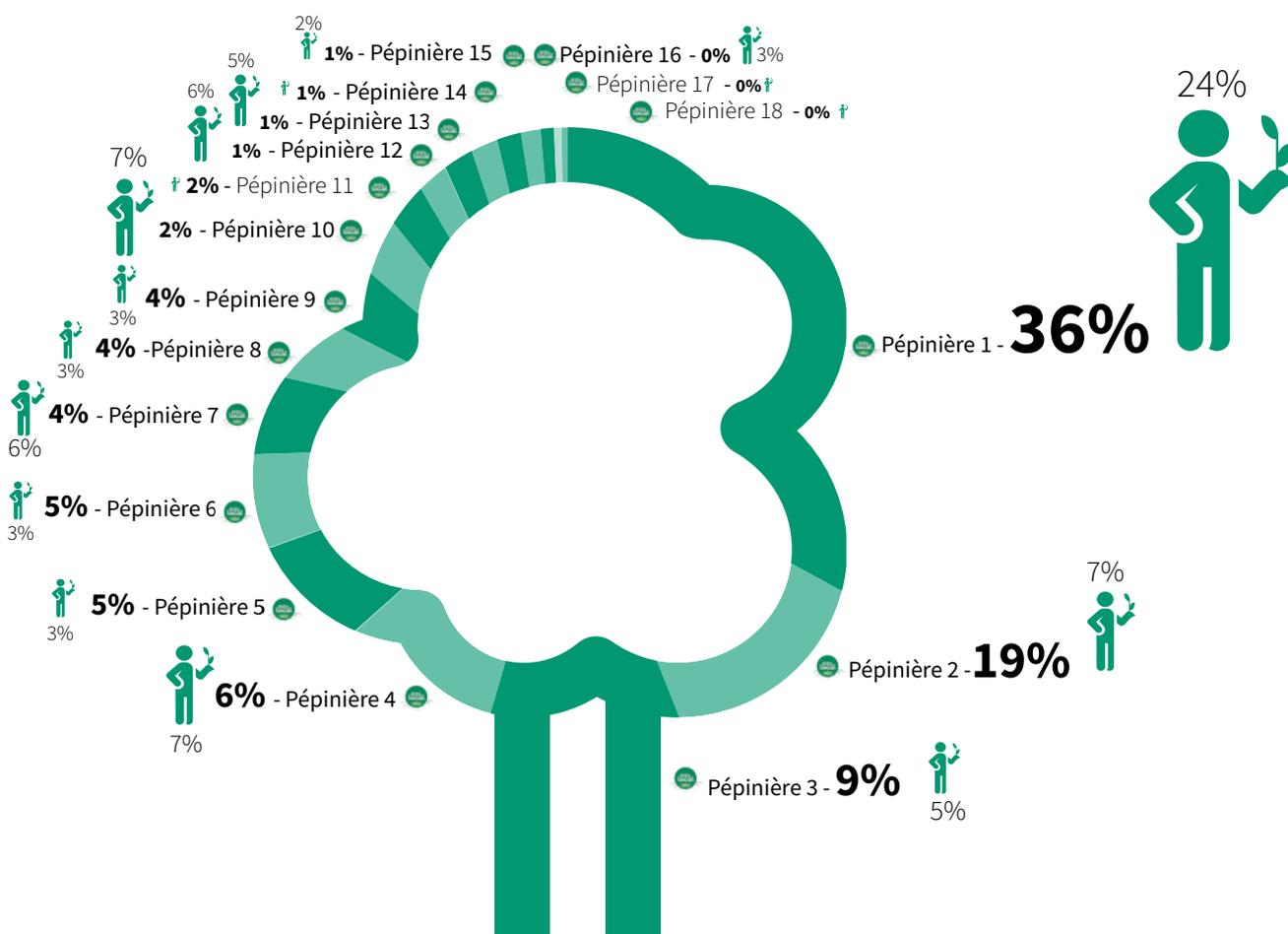
**D**e six pépiniéristes en 2017, à douze en 2018, les opérateurs du programme *Plantons* peuvent désormais s'appuyer sur **quinze pépiniéristes** bénéficiaires de la marque Végétal local et de **quatre autres pépiniéristes** revendeurs. Ce réseau de pépiniéristes assurent une **fourniture en plants Végétal local issus de chaque région d'origine** (hormis la Corse). Cette offre diversifiée a donc permis aux

opérateurs de planter dans toutes les régions d'origine, comme en atteste la carte ci-contre. Si toutes les régions d'origine sont concernées, deux d'entre elles, la **Zone Sud-Ouest et le Bassin parisien Nord**, captent à elles seules **53% des plants** Végétal local du programme. Cela témoigne d'un développement inégal des filières approvisionnement d'une région à une autre.

**x%** Part de plants Végétal local approvisionnés par chaque pépiniériste

 **x%** Part d'opérateurs s'approvisionnant chez le pépiniériste

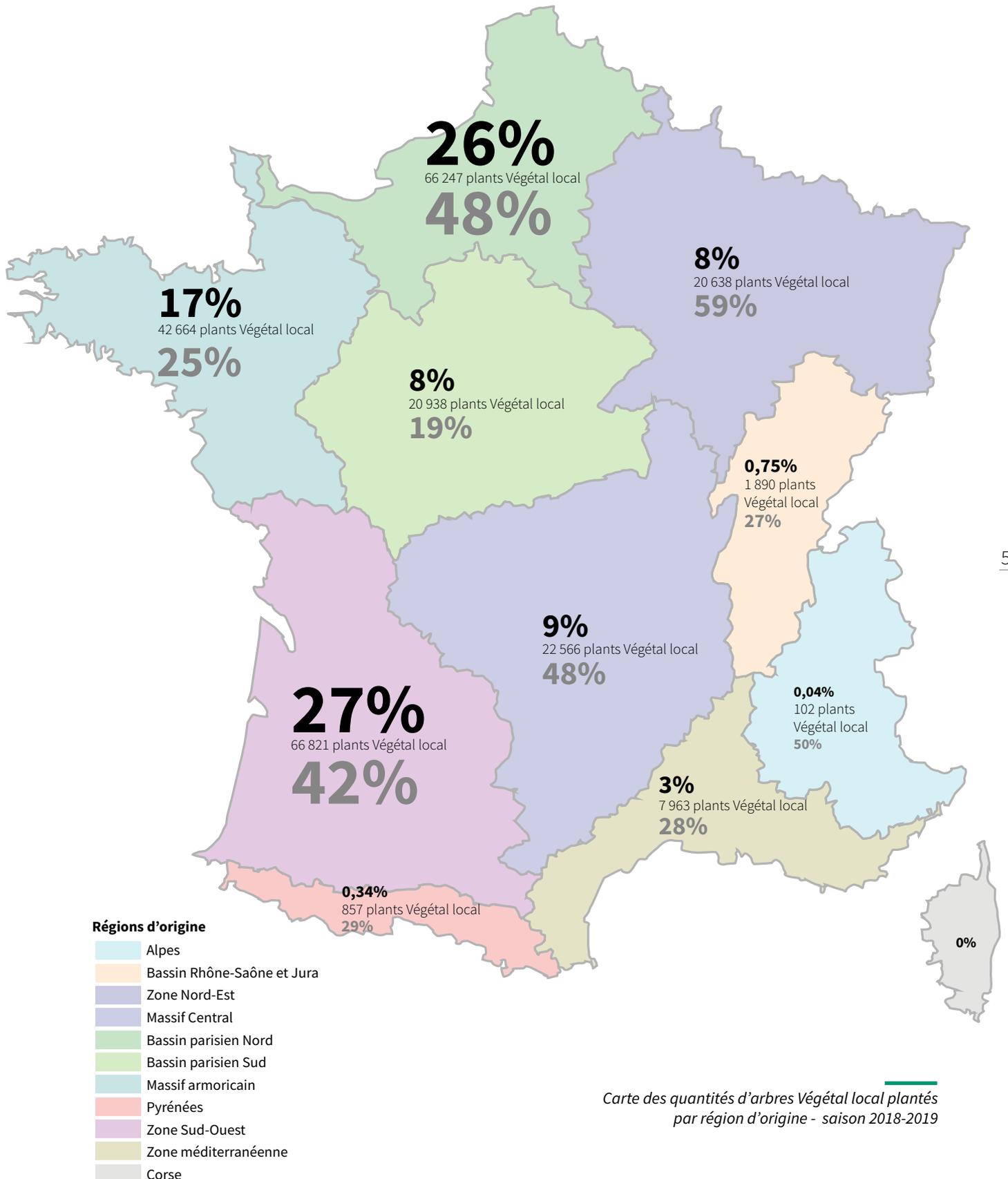
56



Deux pépiniéristes approvisionnent plus de la moitié des plants Végétal Local utilisés dans le cadre du programme Plantons France, mais cette concentration n'est pas proportionnelle au nombre d'opérateurs par pépiniériste : cela montre le besoin de continuer le développement de la filière dans toutes les régions.

**x%** Part de plants Végétal local par région d'origine rapportée à la totalité des plants Végétal local du programme

**x%** Part de plants Végétal local rapportée à la totalité des arbres plantés sur chaque région d'origine



Carte des quantités d'arbres Végétal local plantés par région d'origine - saison 2018-2019

# Un programme qui contribue à la consolidation de la filière

Lors de la redéfinition du programme *Plantons*, en 2018, la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries ont fixé l'**objectif ambitieux** de planter **1.000.000 d'arbres et d'arbustes Végétal local** d'ici 2021 (soit 50% des arbres et arbustes du programme).

Pour tenir cet engagement, le **taux de Végétal local** est devenu un des **critères d'éligibilité** du programme *Plantons*. En effet, 45% des opérateurs-candidats n'avaient pas fixé un taux de Végétal local suffisant pour atteindre collectivement la barre des 30% de plants Végétal local, correspondant à 200 000 arbres de l'enveloppe annuelle de 600 000 arbres. Ainsi, il a été demandé aux candidats à l'appel

à projets de la saison 2018-2019 de **rehausser leur part de Végétal local à 30%** de la totalité des arbres demandés et d'expliquer la ou les raison(s) de la faible part de Végétal local dans leur candidature.

Le résultat de cette démarche a été double. D'une part, **l'intégralité des opérateurs** a accepté de réévaluer ses objectifs en terme de **plants Végétal local**. Au total, 85 650 arbres et arbustes de Végétal local ont été demandés en supplément. Soit une augmentation de 35% par rapport au volume initial demandé, représentant, maintenant, **44% du volume total** de plants demandés (au lieu de 32% initialement). D'autre part, **l'analyse de l'enquête** et des



Jeunes plants Végétal local de la pépinière Graines de Bocage

entretiens avec les 35 opérateurs-candidats concernés a permis d'établir un état des lieux précis, à l'instant T, des **freins et les leviers** rencontrés localement à l'utilisation des plants attributaires de la marque Végétal local.



**71**

opérateurs (soit 90% des lauréats du programme *Plantons France*) ont planté du Végétal local

Aujourd'hui, le **bilan de cette campagne** de plantation permet d'évaluer les engagements annoncés de chaque opérateur.

**71 opérateurs** sur 79 **ont planté** des arbres et arbustes labellisés **Végétal local**, soit **90%** des opérateurs du programme. Parmi ces opérateurs, 48 d'entre eux, soit **70%** ont **atteint** et même **dépassé 30% de Végétal local**.

Cependant, 7 opérateurs n'ont pas planté d'arbres Végétal local. Pour la majorité d'entre eux, cela s'explique par le fait que **la ressource ne soit pas encore disponible ou pas en quantité suffisante**.

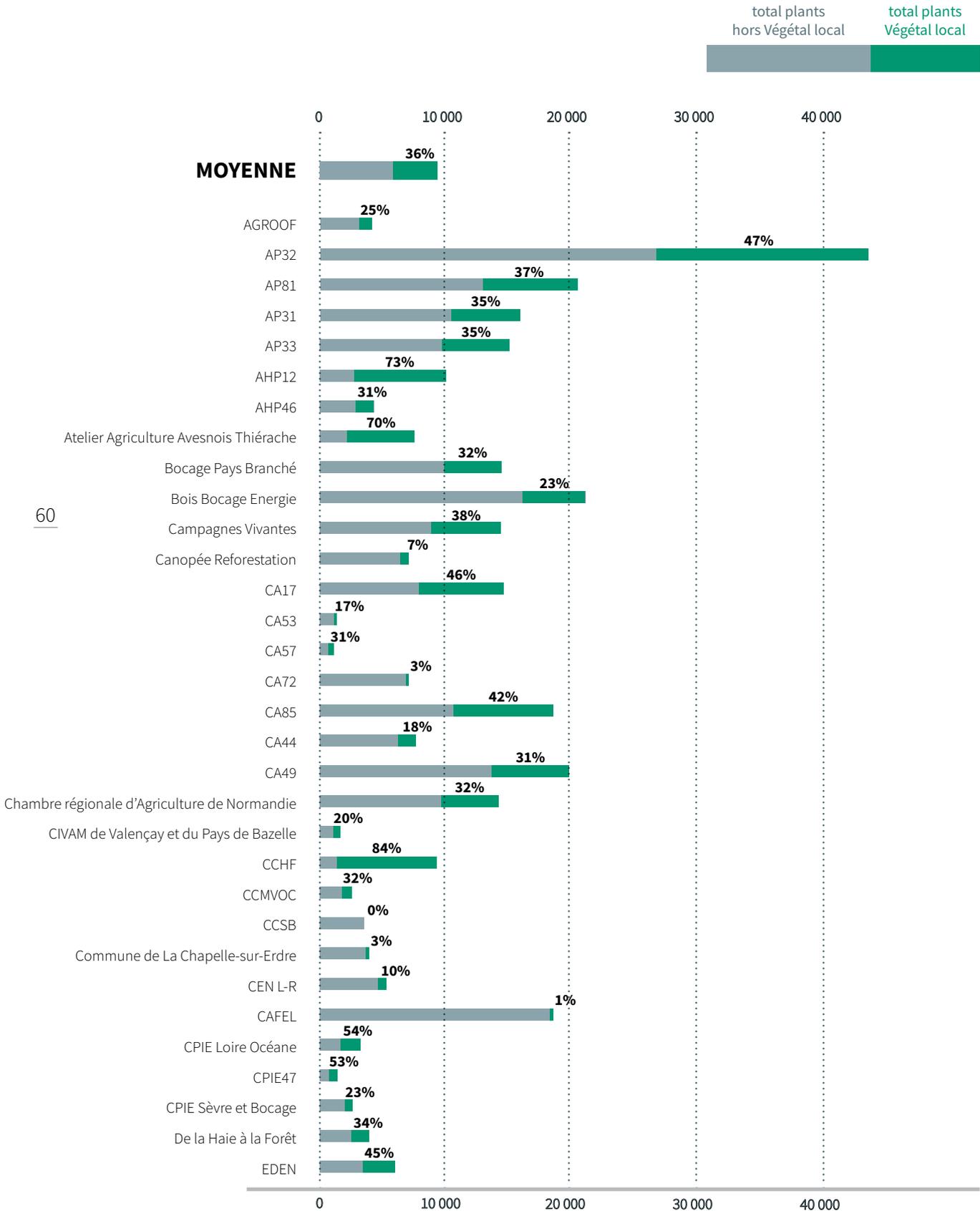
Ce motif est aussi partagé avec 24 opérateurs (30%) qui n'ont pas atteint le taux de 30% de plants Végétal local sur la totalité des arbres plantés pour plusieurs raisons :

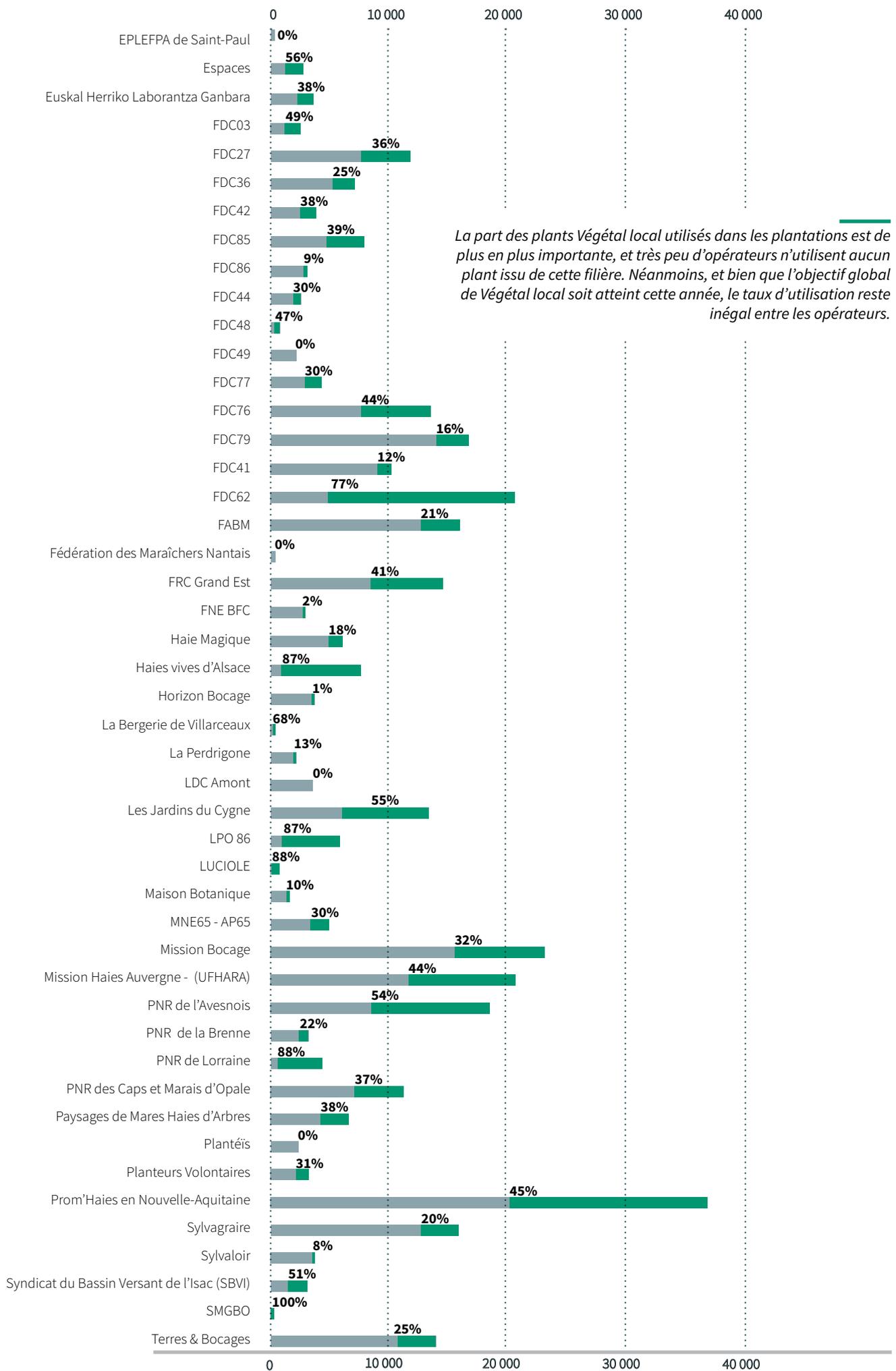
- les pépiniéristes n'ont pas été en mesure de fournir la quantité de plants demandés,
- la centralisation de commandes issues de différents pépiniéristes pour atteindre la quantité demandée s'est avérée trop complexe à mettre en place dès cette année,
- la réduction de la palette végétale pour atteindre une quantité de plants suffisante ne devait pas se faire au détriment de la diversité d'essences utilisées par l'opérateur.

Si des freins à l'approvisionnement en plants Végétal local subsistent, l'exigence du programme *Plantons* a eu un **effet levier** majeur sur la filière et en particulier sur le **lien pépiniériste-opérateur**. En effet, de nombreux opérateurs ont affirmé leur besoin en Végétal local auprès des pépiniéristes, les incitant à produire davantage de plants tout en ayant la garantie qu'ils soient vendus. Certains opérateurs ont engagé, avec leur pépiniériste local, une démarche pour produire ou fournir des plants de la marque Végétal local.

Ainsi, le programme *Plantons* a contribué à **consolider l'implantation** de nombreux **pépiniéristes de proximité** et à révéler leur rôle crucial dans le développement de la filière ligneuse de la marque Végétal local. Et ce, même si les pépinières Naudet se sont positionnées très tôt comme un acteur prépondérant de la filière, en augmentant considérablement la quantité de plants Végétal local disponibles. Elles fournissent désormais à elles-seules plus d'un tiers des plants Végétal local du programme.

# Des opérateurs de plus en plus engagés pour la filière Végétal local





*La part des plants Végétal local utilisés dans les plantations est de plus en plus importante, et très peu d'opérateurs n'utilisent aucun plant issu de cette filière. Néanmoins, et bien que l'objectif global de Végétal local soit atteint cette année, le taux d'utilisation reste inégal entre les opérateurs.*

# L'essor national d'une **trame arborée plus résiliente**

**D**epuis 2015 le programme *Plantons* influence fortement le **développement de la filière ligneuse** de la marque Végétal local en fixant différents caps, jouant sur un juste équilibre entre une **filière poussée** et une **filière tirée**.

En effet, le **cap des 200.000 plants** à atteindre en trois saisons de plantation (de 2015 à 2018), a été rapidement dépassé, nécessitant la prise en charge de 72 475 plants par le programme suivant.

L'aide supplémentaire de **0,25€** apportée à chaque plant Végétal local s'est avérée être **un levier important** pour **l'essor de la filière** de production d'arbres et d'arbustes d'origine locale. Ce bonus a été réévalué à **0,17€** à partir de 2018, pour **inscrire la filière dans une économie réelle**.

En parallèle, l'objectif de plantation d'arbres marqués Végétal local a été **multiplié par cinq** et porté à 1.000.000 plants en quatre saisons de plantations.

**250 685**

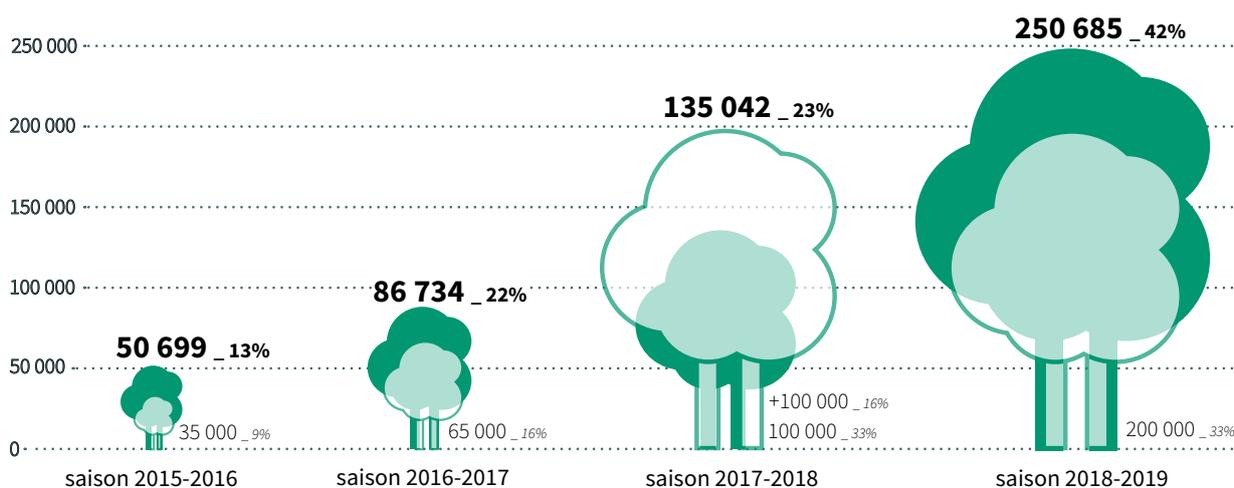
arbres et arbustes marqués Végétal local ont été plantés sur la saison 2018-2019



L'**objectif des 200.000 plants** Végétal local, qui était auparavant fixé sur trois ans, a été **dépassé** en une seule saison (2018-2019) avec la plantation de **250 685 arbres Végétal local plantés**.

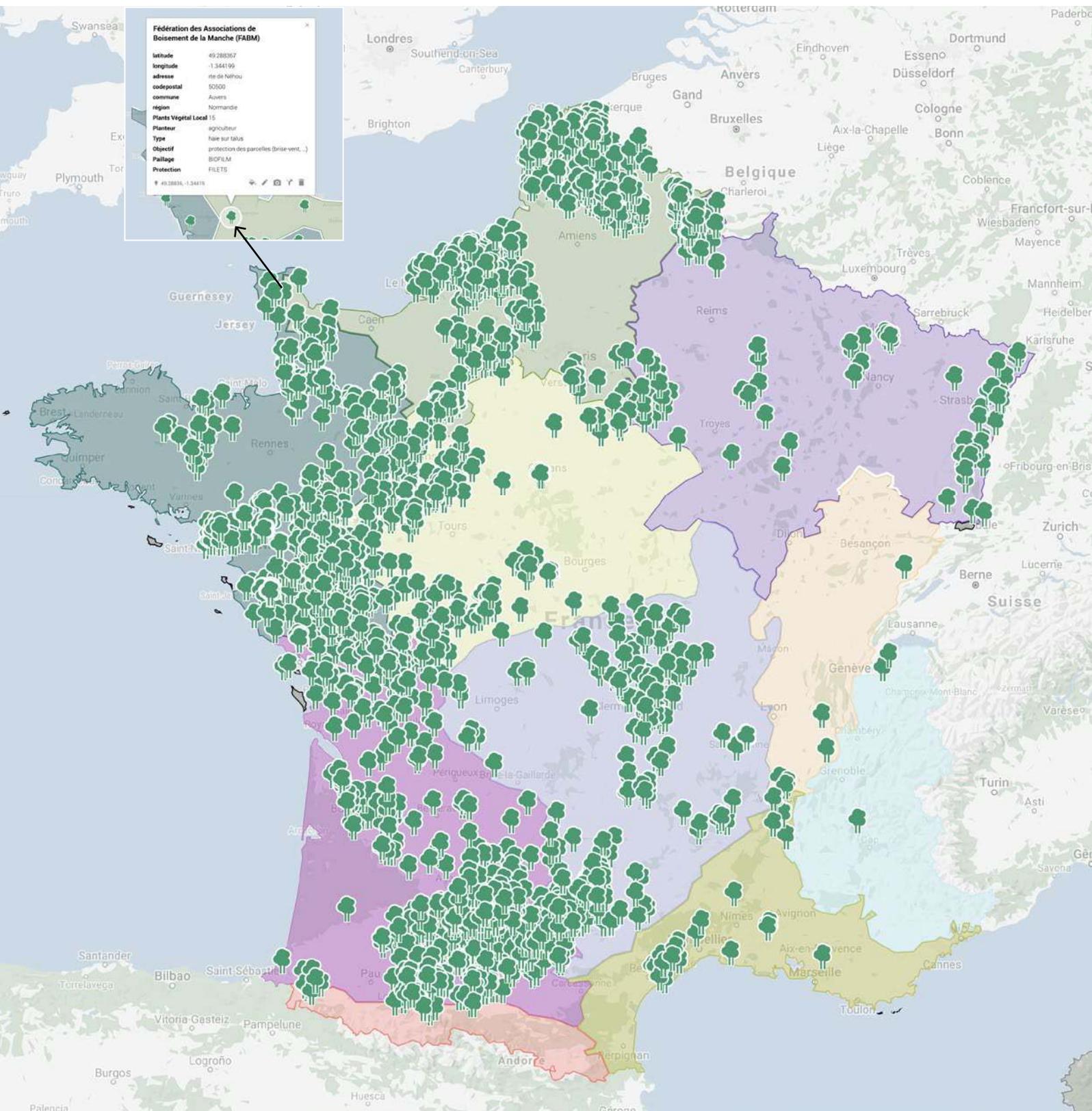
Même si au global le taux de 30% de Végétal local est largement atteint, il sera indispensable, pour atteindre les 50%, que tous les opérateurs puissent, à leur échelle, obtenir le même résultat qu'au national. L'enjeu est donc **d'assurer un déploiement homogène** de la filière entre les territoires, pour tous les opérateurs.

62



Objectif de plantations d'arbres et d'arbustes de la marque Végétal local du programme Plantons





Sites de plantation utilisant des arbres de la filière Végétal local - saison 2018-2019  
 Avec un fort développement de la filière Végétal Local, l'enjeu est désormais  
 d'assurer que son déploiement soit réalisé de la manière la plus homogène possible  
 sur tout le territoire.

Carte à retrouver en ligne sur <https://afac-agroforesteries>.

Crédit photo © Wilfried Antoine Desveaux  
Pictogrammes issus de The Noun Project

Un immense merci aux 79 opérateurs du programme, et à  
toute l'équipe de la Fondation Yves Rocher !



Rapport annuel du programme

**Plantons**

saison 2018-2019

Afac-Agroforesteries  
38 rue Saint Sabin, 75011 Paris  
[contact@afac-agroforesteries.fr](mailto:contact@afac-agroforesteries.fr)  
[www.afac-agroforesteries.fr](http://www.afac-agroforesteries.fr)

